# PROJET SOCIAL 2022-2025



**Association Sports Loisirs Culture** 





ASI C - Association Sports Loisins Culture - Contra Social d'Orol 1 place de la résistance 84 000 AVIGNON - 04 00 87 15 10 - www.centrasocialdoral fr















# ABLE DES MATIERES "aira propos liminaires et cal

Identification de la structure et du territoire, propos liminaires et calendrier				
1 <sup>er</sup> chapitre : le fonctionnement des structures à la loupe				
1.1 Les ressources				
1.1.1 Les ressources humaines	page 7			
1.1.2 Les ressources financières	page 13			
1.1.3 Les ressources logistiques	page 15			
1.2 Les activités				
1.2.1 L'OGA (ses spécificités)				
1.2.1.1 La MAISON DES ASSOCIATIONS	page 16			
1.2.1.2 L'ACCUEIL FAMILLES	page 19			
1.2.1.3 L'Action éducative familles (AEF)	page 20			
1.2.1.4 Focus sur la fonction secrétariat/comptabilité				
1.2.2 Association sports loisirs culture (ASLC)				
1.2.2.1 Prestation: Animation globale et coordination (AGC)	page 22			
1.2.2.2 Prestation : Accueil collectif familles (ACF)	page 24			
1.2.2.3 Les Accueils collectifs de mineurs				
1.2.2.3.1 ALSH LA MARELLE (03/05 ans) et LA RIBAMBELLE (06/12 ans)	page 25			
1.2.2.3.2 Le Club Jeunes (12/17 ans)	page 26			
1.2.2.4 L'insertion/prévention	page 28			
1.2.2.5 L'apprentissage du français	page 29			
1.2.2.6 Les seniors				
1.2.3 Prestation (CLAS) portée par les deux associations				
1.2.3.1 Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité portée par l'ASLC	page 30			
1.2.3.2 Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité portée par l'OGA	page 31			
1.3 L'évaluation selon les 12 dimensions CAF	page33			
2ème chapitre : étude du territoire				
2.1 Portrait du QPV Nord-est	page 34			
2.2 Des éléments de comparaison du QPV Nord-est dans un contexte global	page 35			
2.3 L'expertise d'usage	page 35			
2.3.1 Du point de vue de l'Habitant	page 37			
2.3.2 Consultation des acteurs à l'échelle de l'ancien périmètre CUCS Nord-est	. •			
·	page 39			
3ème chapitre : mise en œuvre du nouveau projet social				
3.1 Les orientations stratégiques retenues en lien avec les axes d'intervention prioritaires	page 42			
3.2 Les objectifs généraux associés à la stratégie du Projet social	page 43			
3.3 Les objectifs opérationnels qui guideront la déclinaison d'actions particulières	page 44			
3.4 Les fiches actions	page 45			
3.5 Les ressources pour la mise en œuvre du Projet social	F03 .5			
3.5.1 Les ressources humaines	page 59			
3.5.2 Les ressources financières (projection sur la durée du projet social)	page 53 page 62			
3.5.3 les ressources logistiques	page 70			
2.2.2.12.12.12.12.12.12.12.12.12.12.12.1	Page 10			

#### Identification de la structure et du territoire



#### SITUATION AU REPERTOIRE SIREN

Identifiant SIRET: 783 202 286 00036

**Code APE** (Activité principale exercée) : 9499Z

(autres organisations fonctionnant par

adhésions volontaires)

Président : Jacques CHAIBAINOU <u>accueil@centresocialdorel.fr</u>

Directeur : Jérôme L'HERMITTE <u>direction@centresocialdorel.fr</u>

Raison sociale de la structure porteuse : Association Sports Loisirs Culture (ASLC)

Raison sociale de l'équipement : Centre social d'Orel

Adresse: 1 place de la Résistance – 84000 Avignon

1er agrément « centre social » : le 30 juin 1995

Autres agréments :

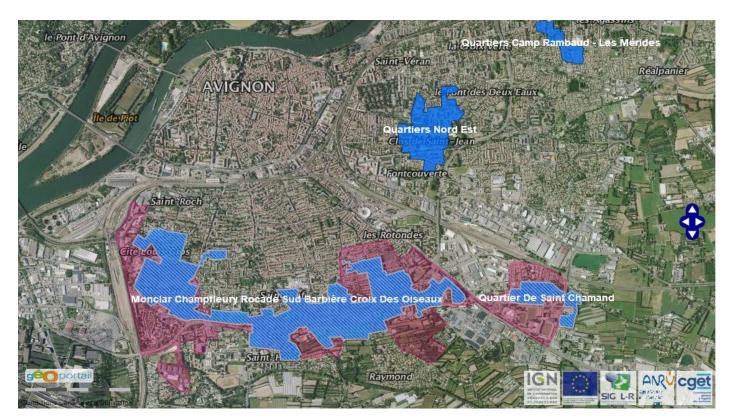
**ALSH et Club Jeunes depuis le 24 janvier 1985** 

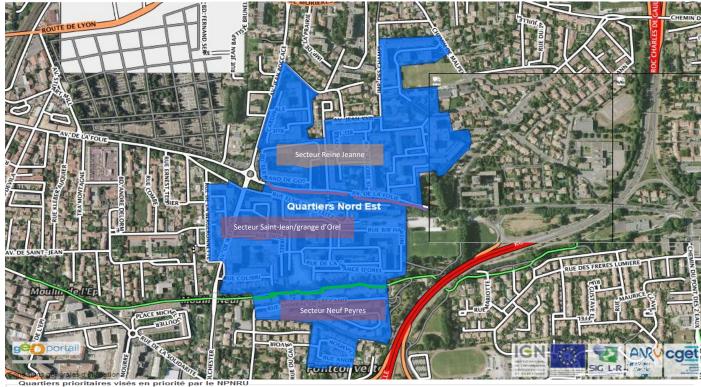
Statut juridique du gestionnaire : association loi 1901

Déclaration au Journal Officiel : depuis 1974, puis publication le 09 janvier 1999 à la

suite du transfert du siège social

Affiliation : Fédération de Centres sociaux de Vaucluse (et de France)





#### Ouartiers d'interet national du NPNRU

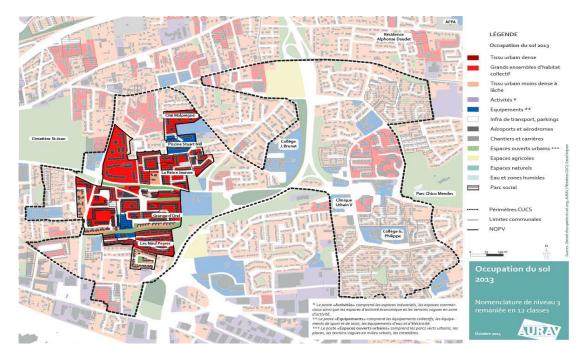
Source : CGET – ANRU, Arrêté du 29 avril 2015 relatif nouveau programme national de renouvellement urbair

#### Quartiers prioritaires

Quartiers prioritaires de la politique de la ville fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements et collectivités d'outre-mer rectifiés par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015

Zones franches urbaines fixés par les décrets en Conseil d'État n°96-1154 et n°96-1154 et n°96-1154 et n°96-1154 et n°96-1154 étimitation de 44 premières Zones Franches Urbaines (ZFU). Le décret n°2001-706 di et le village de Grigny. Le décret n°2004-219 du 12 mars 2004 crée 41 nouvelles Zones Franches Urbaines. Le décret n°2006-1623 du 19 décembre 2006 crée 15 nouvelles Zones Franches Urbaines Le décret n°2007-894 du 15 mai 2007 étend l'emprise de 31 Zones Franches Urbaines Zones franches urbaines Source : CGET

#### Le territoire d'influence



le territoire d'influence de l'ASLC et de l'OGA : 13500 Habitants

Le territoire Nord-est d'Avignon tel que défini dans l'ancien périmètre du Contrat urbain de cohésion sociale recentré prioritairement depuis 2015 sur une délimitation dite QPV Nord-est est animé au niveau de la vie associative par deux associations structurantes selon l'ampleur de leurs fonctions respectives :

- L'ASLC-centre social d'Orel
- L'OGA (jusqu'au 31/12/2021)

Le QPV Nord-est comprend les secteurs : Malpeigné, Reine Jeanne, Saint-Jean, Grange d'Orel, Neuf Peyres.

Le secteur du Pont des Deux Eaux intégré dans le périmètre CUCS (jusqu'en 2014 -) n'a plus été retenu dans la géographie prioritaire QPV Nord-est (à partir de 2015). Néanmoins, le secteur a été placé en territoire de veille active (dixit l'article 13 de la loi Ville du 21 février 2014 : les quartiers placés en dispositif de veille active font l'objet d'un contrat de ville, qui définit les moyens mobilisés dans le cadre des politiques de droit commun de l'Etat et des collectivités afin de conforter leur situation)

L'ensemble de cet ancien périmètre CUCS constitue le territoire d'influence des deux associations. D'autant plus pour l'OGA si l'on considère l'implantation de son siège social rue Maurice HAURIOU jusqu'en janvier 2021.

Cependant, par l'implantation du Siège de l'ASLC-centre social d'Orel (et d'une bonne partie des bâtiments accueillant ses activités) sur le secteur Saint-Jean/Grange d'Orel/Neuf Peyres, par l'implantation de la Maison des Associations (gérée par l'OGA) sur le secteur de la Reine Jeanne, l'influence territoriale majeure de l'une et de l'autre est définie par ces encrages.

A fortiori, les chiffres de fréquentation des deux associations font état d'une population résidant particulièrement sur le secteur de la Reine Jeanne concernant l'OGA et résidant particulièrement sur le secteur Saint-Jean/Grange d'Orel/Neuf Peyres concernant l'ASLC.

Or, par la nature de leurs activités, par l'insuffisance des offres de service à l'échelle de l'agglomération et surement par la qualité de leurs prestations les deux associations drainent un public bien au-delà du QPV.

#### **PROPOS LIMINAIRES**

#### 2017/2018

Depuis le dernier trimestre 2017, l'ASLC -centre social d'Orel est engagée dans un processus de questionnement concernant ses activités en corrélation avec son territoire d'implantation.

Plus que le QPV Nord-est, c'est le territoire d'influence, plus large, qui est mis en avant bien que les actions et l'étendue des actions seront toujours conditionnées par les moyens (en premier lieu les ressources financières mais aussi les infrastructures) dont le Centre social dispose.

Fin 2018, dans un mouvement classique de renouvellement de ce type d'agrément où chaque activité fut scrutée, où la population locale et plus largement les acteurs du territoire ont été sollicités afin de témoigner de leur vision de la structure ASLC-centre social d'Orel et de leur vision du territoire d'habitation (enquêtes, réunions publiques et thématiques...), un projet social (2019/2022) a été élaboré.

Cependant, la CAF de Vaucluse, cheffe de file des partenaires institutionnels impliqués dans le processus de renouvellement de l'agrément, n'attribuera qu'une année d'agrément à l'ASLC.

La raison de cette courte durée n'est pas à traduire comme un doute sur les capacités de l'Association à être à la hauteur de son statut. Bien au contraire comme le montre la réalité d'aujourd'hui.

Car depuis 2018, au-delà de mener des actions en partenariat sur un même territoire d'intervention, la situation de l'ASLC-centre social d'Orel est (d'une certaine manière, malgré elle) en termes de renouvellement d'agrément, intimement liée à celle de l'Office de gestion et d'animation (OGA), autre acteur structurant du territoire agréé *Espace de vie sociale* (EVS)

L'OGA est alors au centre des débats institutionnels. Son champ d'activité s'est considérablement étoffé depuis sa création en 2004 et la question d'un agrément *centre social* se pose. Cependant, la mauvaise situation financière de l'OGA en concomitance de la (relative) petite taille du QPV laisse dubitatif les partenaires institutionnels quant à y décliner un deuxième agrément *centre social*.

Fin 2018, L'idée d'agréer pour une année l'ASLC en qualité de *centre social* est de corréler la durée des deux projets sociaux. En ce sens, les partenaires financeurs se laissent la possibilité de plusieurs scenarii possibles quant à l'avenir commun des deux structures en arrière-plan de la volonté de coordonner leurs actions, de les rendre plus lisibles, plus efficaces.

#### 2019

Répondant à la volonté institutionnelle d'enrichir l'action territoriale, les deux structures redéfinissent une feuille de route commune avec notamment la volonté, d'une part, d'enrichir le diagnostic local (défini dans un premier temps par l'ASLC-centre social d'Orel) selon :

- quatre thématiques dominantes :
  - La jeunesse
  - o La parentalité
  - L'accès aux droits
  - o La santé
- Deux modalités opérationnelles
  - o Des tables rondes avec un ensemble d'acteurs professionnels
  - Un travail d'enquête auprès des habitants

D'autre part, les deux structures affichent leur volonté d'accentuer leur coopération en termes d'actions d'animation et de développement.

Pour l'ASLC-centre social d'Orel, le travail mené en 2019 vient enrichir le projet social validé fin 2018 par la Commission d'actions sociales de la CAF.

Cette fois, le projet social enrichi sera agréé pour une période de deux ans (2020/2021) avec en filigrane la volonté institutionnelle d'unifier les deux structures. Une orientation dont l'ASLC s'était déjà faite l'écho par le passé sur fond de pertinence et de cohésion territoriales mais sans réussir à convertir l'OGA malgré les sollicitations à la réflexion en ce sens.

#### 2020/2021

Qu'il s'agisse de l'ASLC ou bien de l'OGA, la déclinaison des deux projets sociaux, distinctement, aura forcément été heurtée de plein fouet par les conséquences légales liées à l'apparition de la COVID 19, notamment à partir du mois de mars 2020.

Or, durant les mois de janvier et février, la situation financière de l'OGA devenant intenable, les partenaires approuvant le principe de fusion des deux structures, les gouvernances de l'ASLC et l'OGA se sont positionnées officiellement vers un rapprochement juridique pour ne former qu'une seule entité à l'horizon 2022.

Et ce, de l'avis de la gouvernance de l'ASLC, selon deux conditions :

- Que l'activité Pôle linguistique portée par l'OGA, étant particulièrement complexe, soit détachée de la nouvelle structure fusionnée,
- L'ASLC-centre social d'Orel étant une association saine financièrement, que les partenaires financeurs s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité de la nouvelle structure fusionnée au regard de la situation de l'OGA

Dès lors, l'ASLC-centre social d'Orel fait face à deux sujets distincts mais intimement liés :

- L'étude de la fusion (juridique) avec l'OGA
- L'élaboration d'un nouveau Projet social.

Pour le premier, le Directeur de l'ASLC a assumé l'intérim de Direction de l'OGA à partir de l'automne 2020. Le soutien d'un intervenant extérieur mandaté dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA) permettait aux deux associations de définir le cadre de la séparation du *Pôle linguistique*, d'une part, et simultanément, d'autre part, de déterminer le type de fusion au regard des enjeux institutionnels et territoriaux.

Il sera retenu et validé par l'ensemble des acteurs une fusion de type absorption (de l'OGA par l'ASLC)

Pour le deuxième, le premier étant bien établit et avancé, il s'est agi, sur la base du processus de renouvellement de l'agrément *centre social* mais aussi *espace de vie sociale*, engagé à partir du dernier trimestre 2017, de focaliser sur les missions de l'OGA. Et de les mettre en perspective avec celles de l'ASLC en vue de la fusion et du projet social qui en découle.

**BILAN/EVALUATION** JANVIER-MARS 2021

> **DIAGNOSTIC TERRITORIAL** JANVIER - AVRIL 2021

Calendrier de mise en œuvre du PS ASLC/OGA 2020-2021

**ELABORATION DES ORIENTATIONS MAI-JUILLET 2021**  **DEFINIR LES MODALITES DE MISE EN PLACE DU PROJET SEPTEMBRE – OCTOBRE 2021** 

#### Temps collectif 1 EQUIPE OREL/OGA :18/02/2021

Rappel et formalisation du processus de renouvellement du PS: culture commune autour des valeurs, PS, Bilan-Evaluation, calendrier

Temps collectifs 2 par structure autour des bilans/évaluations 2020/2021 18/02/21 : équipe OGA 8/03/21 : équipe Orel

- -partage d'une grille commune comme socle
- Retour sur les projets sociaux et les bilans d'activités

#### Temps collectif 3: BENEVOLES de **GOUVERNANCE** 16/02/21:

- Présentation des premières conclusions du DLA: échanges/débats vers 1 CS

Temps 4: consultation adhérents/usagers Orel - un questionnaire adhérents/usagers (données 2019)

CPE: 25 septembre 2020 CPE: 8 décembre 2020 **CTE**: 22 février 2021

Définition du territoire d'intervention

#### Données « froides »

- Éléments des PS 2019/2020 (données 2019)
- Cartographie du territoire, les acteurs, les services à actualiser
- Données froides (ctg, compas...)
- Diagnostic national suite covid quels éléments significatifs pour le territoire NF

#### Données « chaudes »

- -un questionnaire habitants OGA (données 2019)
- conclusions des 4 commissions thématiques habitants/partenaires (santé, accès aux droits, parentalité, ieunesse) (données 2019)

CTE: 12 et 20 avril 2021

CPE: 10 mars 2021 (validation du bilan/évaluation

En considération des remontées du terrain collectées depuis 2018 et des ressources et potentialités de l'association:

- Définir et valider avec l'ensemble des acteurs les orientations du futur projet, au regard des besoins repérés sur le territoire d'intervention
- Structurer le projet et l'organisation
- Lien avec le projet de fusion absorption
- Mesurer les moyens nécessaires (humains, financiers, matériels) à la mise en place du projet

Définir le plan d'action 2022-2025 au regard des moyens disponibles

- Mesurer les moyens nécessaires (humains, financiers, matériels) à la mise en place du projet

Séminaire de travail autour des "fiches actions" : du 06 au 10 septembre 2021 (réunissant les équipes ASLC et OGA et accompagné par la CAF et la FCS84)

CPE: 05 octobre 2021 (validation du plan d'acitions et globalement du processus de renouvellement de l'agrément "centre social" porté par l'ASLC en lien avec le processus de fusion)

équipe) **POSE LA** QUESTION **DES MOYENS** FINANCIERS LOGISTIQUES

ENJEUX de

COHESION

Vers 1 seul

agrément

seul

centre social (1

organigram-

me, 1 seule

CTE: 11 juin 2021

CPE: 07 juillet 2021 (validation des nouvelles orientations en lien avec le diagnostic territorial établit sur les trois dernières années - définition des problématiques liées à la fusion))

## 1<sup>er</sup> chapitre : le fonctionnement des structures à la loupe

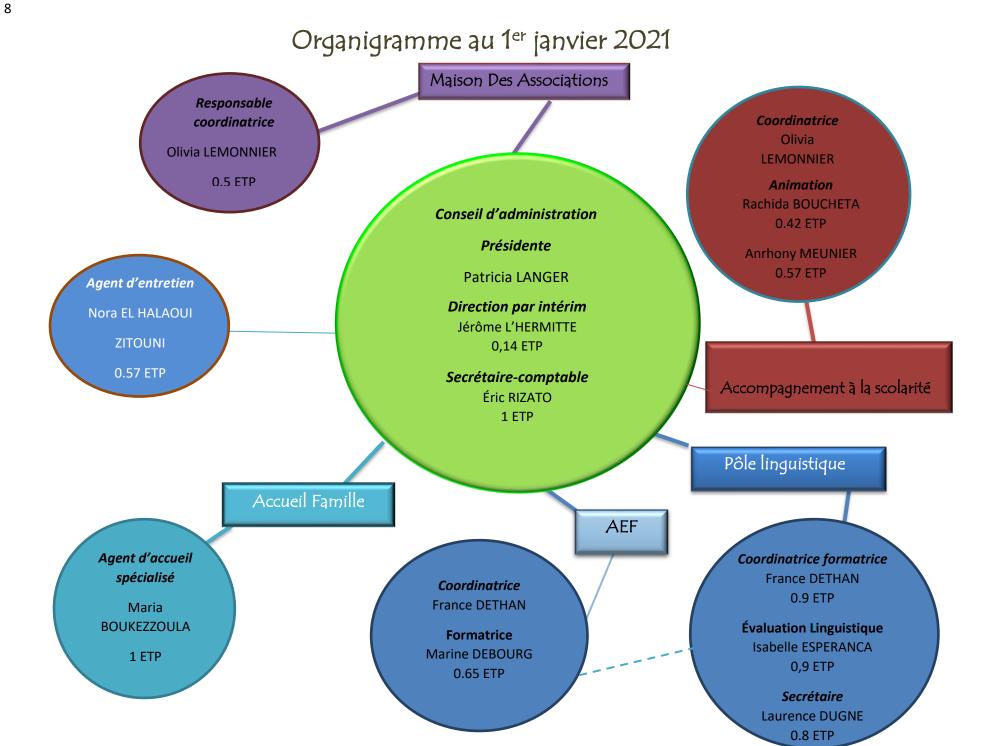
1.1 Les ressources

1.1.1 Les ressources humaines

**OGA** 

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION OGA AU 01/01/2021**

	MEMBRES DU BUREAU									
date d'entrée	NOM	DATEet LIEU de naissance	age	Profession	Adresse	territoire	<u>~</u>	fonction	Formation Fédé	
2005	LANGER Patricia	10/11/1958 Savigny sur Orge	63	Retraitée	Résid La Grande MArtellière 1 rue Maurice Hauriou 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 66 10 95 79	Présidente		
2017	CARASCO Nicole	15/03/1951 Uzes	70	Retraitée	Resid le tourterelles Bât C 36 bis route de Morières 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 18 44 69 36	Secrétaire		
2011	<b>GUILLOT Philippe</b>	22/06/1957 Issoudun	64	Retraité	183 chemin de Clairefontaine 30131 PUJAUT	HORS QPV	06 65 76 35 54	Trésorier		
2012	NEGUAZ Abdelkader	01/01/1962 Aklim (Maroc)	59	SANS	9 rue gay Lussac 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 02 15 26 01	Administrateur		
2016	ABAKAR Michelle	22/01/1963 Cahors	58	SANS	6 RUE GABRIEL Peri Appart 152 84000 AVIGNON	QPV	06 19 21 77 90	Administratrice		
2017	CHAIBAINOU Jacques	28/12/1962 Orange	59	Fonctionnaire Hospitalier	25 rue Combe 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 18 25 38 39	Administrateur		
2016	MUS Michel	15/06/1946 Avignon	75	Retraité	11 place de sienne 84000 AVIGNON	QPV	07 77 78 04 56	Administrateur		
2016	BOUNIOL Benjamin	28/07/1938 Palhers	83	Retraité	14 rue platane 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 13 20 87 73	Administrateur		



Prénom NOM	AGE	FONCTION	QUALIFICATION	ANCIEN NETE	TYPE DE CONTRAT	FIN DE CONTRAT CDD	ETP
Jérôme L'HERMITTE	55	Directeur par intérim	DUT GEA ; DE-DPAD ; Master 2 PS ()	1 an	CDI		0.14
Eric RIZATO	48	Secrétaire Comptable	BTS Comptabilité	9 ans	CDI		1
Maria BOUKHEZOUA	62	Agent d'accueil spécialisé	BEP sténodactylo	19 ans	CDI		1
Olivia LEMONNIER	56	Coordinatrice Maison des Associations et Responsable CLAS	Educatrice Spécialisée	11 ans	CDI		1
Nora TABANOUS	56	Agent d'entretien	Assistante de Vie	5 ans	CUI CAE	07/06/2021	0.57
Gladys RANO	29	Animatrice Accompagnement à la scolarité	BP JEPS Animation sociale	1 an	CUI VAE	05/01/2021	0.74
Anthony MEUNIER	27	Animateur Accompagnement à la Scolarité	BP JEPS Animation Sociale	11 mois	CUI CAE	01/2022	0.57
Rachida BOUCHETA	48	Animatrice Accompagnement à la scolarité	BP JEPS Animation Sociale	9 ans	CDII		0.42
Marine DEBOURG	32	Evaluatrice et formatrice linguistique	Master 2 Didactique du FLE	2 ans	CDII		0.58
France DETHAN*	50	Coordinatrice Pôle Linguistique	Maitrise FLE	5 ans	CDI		0.9
Isabelle ESPERANCA*	52	Evaluatrice et formatrice Linguistique	Master 2 Conseil et Ingénierie de la Formation	3 ans	CDI		0.9
Laurence DUGNE*	58	Secrétaire Pôle Linguistique	BAC	4 ans	CDI		0.8

<sup>\*</sup>Salariées du secteur PÔLE LINGUISTIQUE, cession de l'activité à la Fédération de centres sociaux de Vaucluse au 1er juillet 2021

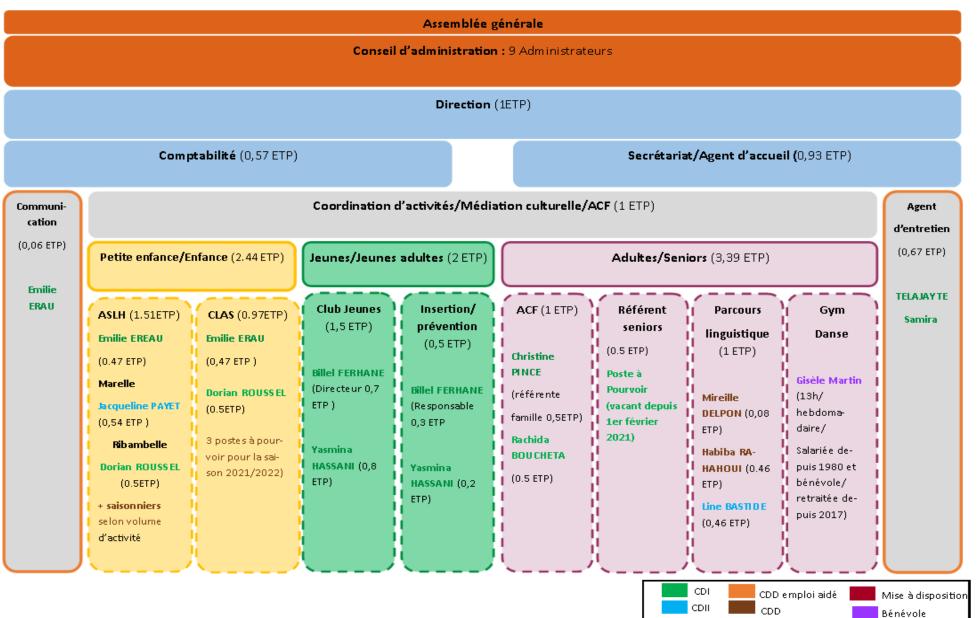
#### **ASLC-centre social d'Orel**

# **CONSEIL d'ADMINISTRATION** au 1er janvier **2021**

	MEMBRES DU BUREAU								
Date d'entrée	NOM	DATE et LIEU de naissance	Age	Profession	Adresse	Territoire	2	Fonction	Dernière formation fédérale
1995	CHAIBAINOU Jacques	28/12/1962 Orange	57	employé municipal	25 rue Combe 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 18 25 38 39	Président	Janvier 2014 La fonction d'Administrateur
2017	MAGALLON Christiane	16/08:1956	63	retraitée	18 rue de l'Oriflamme 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 60 05 17 01	Trésorière vice présidente	
2018	LOPEZ Sandra	16/04/1979	40	Agent d'entretien	2 place de la Résistance 84000 AVIGNON	QPV - N-E	07 69 22 82 14	Secrétaire	
1995	MALLEM Raouadja Hafida	10/08/1957 Algérie	62	SANS	24 rue Annibal de Ceccano 84000 AVIGNON	QPV - N-E	06 12 35 81 62 04 86 81 20 19	Administratrice	Janvier 2014 La fonction d'Administrateur
2014	VALLEJOS Thierry	08/02/1967	52	Professeur Université	2 RUE DES LICES 84000 AVIGNON	HORS QPV	06 13 44 50 77	Administrateur	
2016	BOUSSIF Farid	22/11/1968	51	SANS	10 rue Diourbel 84000 AVIGNON	QPV - N-E	07 81 73 27 59	Administrateur	
2017	SIGNORE Hervé	16/04/1970	49	CPE collège J. Brunet	Le Pontet 149 Lot la Calade 84270 VEDENE	HORS QPV	06 12 64 95 71	Administrateur	
2017	CASCARET Sophie	07/08/1978	41	CPE collège G. Philipe	70 rue Rainoardi 84270 VEDENE	HORS QPV	06 08 66 52 08	Administratrice	
2015	GARCIA Michel	24/03/1945	74	retraité	9 rue Pierre Brossolette 84000 AVIGNON	QPV - N-E	06 63 97 67 13	Administrateur *	
2018	BOULARAS Karim	01/01/1963	56	employé municipal	10 rue Gabriel Peri 84000 AVIGNON	QPV - N-E	06 78 39 02 37	Administrateur *	
2019	KECHICHE Mohamed					QPV – N-E		Administrateur	

<sup>\*</sup>Par décision du Conseil d'administration en date du 16 juillet 2021, il a été mis fin au mandat des deux Administrateurs. Au 24 septembre 2021, le Conseil d'administration de l'ASLC est composé de 9 membres. Lors de l'AG du 30/09/21, selon les statuts de l'ASLC, les trois mandats restant à pourvoir n'ont pas fait l'objet de candidatures afin de pouvoir intégrer trois administrateurs de l'OGA dans le cadre de la fusion absorption (selon traité de fusion approuvé en AGE le 30/09/2021)

#### ASLC - Centre Social d'Orel (au 30.09.2021)



Prénom NOM	AGE	FONCTION	QUALIFICATION	ANCIEN NETE	TYPE DE CONTRAT	FIN DE CONTRAT CDD	ETP
Jérôme L'HERMITTE	53	Directeur	DUT GEA ; DE-DPAD ; Master 2 PS ()	11 ans	CDI		1
Didier CLUZE	57	Comptable	BAC	10 ans	CDI		0.57
Corine MENGES	60	Secrétaire agent d'accueil	BAC	31 ans	CDI		0.93
Samira TALAJAYTE	46	Agent d'entretien		2 ans	CDI		0.2
Christine PINCE	61	Coordinatrice activité/Référente famille	DEUG lettres ; BEATEP	17 ans	CDI		1
Rachida BOUCHETTA		Animatrice Familles		6 mois	CDI		0.5
Mireille DELPON	67	Formatrice d'adultes	Licence Professionnelle Formateur d'adultes	6 ans	CDD	06/2022	0.57
Line BASTIDE	64	Formatrice d'adultes	Licence Français langue étrangère	26 ans	CDII		0.36
Habiba RADAHOUI		Formatrice d'adultes		3 mois	CDD	06/2022	0.46
Emilie EREAU	24	Animatrice socio-culturelle	Master 2 anthropologie	3 ans	CDI		0.8
Dorian ROUSSEL	20	Animateur socio-culturel	Niveau BAC	3 mois	CDD	06/2022	0.5
Jacqueline PAYET	53	Animateur socio-culturel	BAFA	13 ans	CDII		0.54
Billel FERHANE	25	Directeur Club Jeunes/référent Insertion/prévention	BPJEPS APT - BAFD	5 ans	CDI		1
Yasmina HASSAMI	24	Animatrice socio culturelle	BAFD	2 ans	CDI		1

#### 1.1.2 Les ressources financières (évolution 2020/2021)

OGA

		Résultat			Résultat
CHARGES	Résultat 2020	prévisionnel 2021	PRODUITS	Résultat 2020	Prévisionnel 2021
60- Achats	10 935	6 5 6 7	70-Vente de produits finis,	50.050	54540
EDF + Gaz + Eau	3 850	3 727	prestations de service	50 860	54 518
Fournitures Entretien et petits	4 147	1 003		22 988	23 332
équipements			PS CAF EVS		
Autres fournitures administratives	1 917	1 152	PS CAF CLAS	17 448	23 342
Fournitures pédagogiques	1 021	685	Educ Nationale	4 400	2 800
	49 236	35 067	Act annexes + part familles	6 024 <b>439 564</b>	5 044 <b>317 397</b>
61- Services Extérieurs Sous-traitance (intervenants	6 184	4 619	74- subventions exploitation P104 CIR	7 945	7 945
Ch copro + copieur + fluides	28 954	16 629	P104 cik P104 report 2020	69 055	33 166
Réparation, maintenance, alarme	9 384	9 070	P147 Pôle Linguistique	52 500	26 250
Assurance	2 809	3 249	P147 Pole Elliguistique P147 AF AEF Coodor	49 000	49 000
Frais inscription candidata AGIR	2 809	450	CLAS	8 200	8 200
Formation du personnel	1 905	1 050	FonJep	7 107	7 107
62-Autres Services Extérieurs	24 734	28 515	Quartiers solidaires (6000) + Aide fct COVID (2500)	8 500	7107
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (dont cac)	11 101	19 331			
Publicité, publication	253		Dpt Vaucluse	25 000	22 500
Déplacements, missions	1 409	800	Grand Avignon	18 000	18 000
Sorties pédagogiques	354	811			1
Indemnités Service Civique	4 228	2 260	Ville Avignon	76 674	66 674
Téléphone + poste	5 811	4 850	VIII AVIGION		
Services bancaires et autres	1 578	463	CAF de Vaucluse	77 907	58 687
63- Impôts et taxes	8 698	4 658	MSA Alpes vaucluse	2 650	2 600
	2 390	0	·	14 325	11 007
Sur rémunération	2 330	530	EPV AGIR	1 327	11007
Droits enregistrement	6 308	4 128	AGEFIP	21 374	6 261
Formation professionnelle	400 643	253 807	ASP / CUI CAE	7 645	8 485
64- Charges de personnel	7 996	409	75- Autres produits de gestion	2 215	
Indemnités Chômage Partiel	274 968		Cotisations	2 2 1 3	2 325
Rémunération bruts		187 651			
Indem licenciement éco + coût CSP	29 899	2.050		5.420	6.460
Prov CP	-3 301	3 869	Droits Examens DILF et DELF	5 430	6 160
Charges Sociales	90 782	58 982	76- Produits financiers	171	80
Proc ch / CP	-1 153	1827	77- Produits Exceptionnels	1 629	151
AIST	1 452	1 069	QP Sub invest / Cpt Résultat	1 629	151
65- Autres charges de gestion courante	1 320	18 084	78- Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	10 924	18 426
reversement CIEP + FIL, autres	1 320	1 012	Reprise Fonds dédiés	10 924	8 862
Sub à reverser (dt FSC 16 803 hors AGIR	2)	17 072	Reprise Redresseemnt URSSAF		9 5 6 4
66- Charges financières	12		79- transfert de charges	4 100	2 725
Intérêts de découvert	12		ASP / Service Civiques	4 100	2 043
67- Charges Exceptionnelles	5 840	14 318	Rbt MAIF		273
Créances irrecouvrables	100	4 754	ASP / Chômage partiel		409
Charges / exercices antérieurs	5 740	9 5 6 4	Rbt UNIFORMATION		1 050
68- Dot Amortissements et Provisions	22 052	7 640	THE OWN ORWATION		1000
Amortissements des immo	3 626	1 640			
Redressement URSSAf	9 564	10.0			
Fds dédiés /Ateliers CIR	8862	6 000			
·	523 470	368 656	Total des produits	514 893	401 782
Total des Charges  86- Emplois des contributions			87- Contribution volontaires en		
volontaires en nature	11599	11599	nature	11 599	11 599
861- Mise à disposition de biens et services	11 599	11 599	871-Prestations en nature	11 599	11 599
862-Prestations			874- bénévolat		
894-Peronnel bénévole			875- Dons en nature		
EXCEDENT		33 126	DEFICIT	8 577	
TOTAL	535 069	413 381	TOTAL	535 069	413 381

#### **ASLC**

CHARGES	2020	2021 *	PRODUITS	2020	2021 *
60 - Achat	53 205	75 188	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services	20 707	25 440
Prestations de services	20 647	37 086	Ventes		25 440
Achats matières et fournitures	24 245	31 214	73 - Dotations et produits de tarification		
Autres fournitures	8 313	6 888	Tarifications		
			74 - Subventions d'exploitation	602 240	579 705
61 - Services extérieurs	18 378	14 051	Politique de la Ville	50 500	49 500
Locations	1 402	1 402	Autres ministères : FIPD / FIPD R	4 500	8 500
Entretien et réparation	11 071	5 940	Autres ministères : BOP 104	12 250	12 250
Assurance	5 905	6 709	CLAS	15 000	15 000
Documentation			DDCS	39 500	
			Région	9 000	9 000
62 - Autres services extérieurs	30 768	36 429			
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	8 310	11 352	Département	43 933	44 733
Publicité, publications	1 486	879			
Déplacements, missions	8 073	10 199	Intercommunalité : EPCI	10 000	10 000
Services bancaires, autres	12 899	13 999			•
			Commune	212 723	211 223
63 - Impôts et taxes	12 256	14 556			
Impôts et taxes sur rémunérations	11 839	14 556	Organismes sociaux : CAF	160 624	187 458
Autres impôts et taxes	417		MSA	5 128	5 870
64 - Charges de personnel	444 882	456 296			
Rémunération des personnels	337 473	344 747	ASP / FONJEP	30 582	18 628
Charges sociales	103 254	109 110	Autres établissements publics	3 500	
Autres charges de personnel	4 155	2 439	Autres établissements publics	5 000	5 000
			Aides privées		2 543
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante	4 808	5 022
Autres charges de gestion courante		•	Dont cotisations, dons manuels ou leges	4 808	5 022
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	465	512
Charges financières			Produits financier	465	512
67 - Charges exceptionnelles	1 343	4 497	77 - Produits exceptionnels	3 047	4 545
Charges exceptionnelles	1 343	4 497	Produits exceptionnels	3 047	4 545
68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	52 665	26 663	78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	4 805	39 980
Dotations et provisions et engagements	52 665	26 663	Reports des années antérieures	4 805	39 980
69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés			79 - Transfert de charges		
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés			Transfert de charges		
			Ressources propres		
TOTAL DES CHARGES	613 497	627 680	TOTAL DES PRODUITS	636 072	655 204
	CON	TRIBUTION	S VOLONTAIRES		
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	30 659	34 627	87 - Contributions volontaires en nature	30 659	34 627
860 - Secours en nature		***************************************	870 - Bénévolat	7 019	10 987
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	23 640	23 640	871 - Prestations en nature	23 640	23 640
862 - Prestations	***************************************	***************************************		***************************************	
864 - Personnel bénévole	7 019	10 987	875 - Dons en nature		
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	644 156	662 307	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	666 731	689 831
RÉSULTAT : EXCÉDENT	22 575	27 524			
* EXERCICE NON CLOTURÉ					

#### 1.1.3 Les ressources logistiques

#### OGA

Sites	Adresse	Superficie	Activités
Maison des associations	3 rue Peniscola 84000 AVIGNON	105 m²	Accueil et information public Aide aux associations Coordination CLAS Stuart Mill Activités CLAS école Stuart Mill Médiation administrative
Espace L	3 Bd urbain V 84000 AVIGNON	42 m²	Ateliers Linguistiques Ateliers parents / enfants (vacances scolaires uniquement)
Pédro de luna	13 allée Pédro de luna 84000 AVIGNON	75 m²	Mise à disposition du bureau à l'asso Mieux Vivre Repas de l'association Mieux Vivre Evaluation Linguistique Ateliers linguistiques Activités CLAS Activité prévention / insertion
Conciergerie de l'école Stuart Mill	1 rue Robert de Genève 84000 AVIGNON	77 m²	Activité CLAS école Stuart Mill Parentalité associée au CLAS

#### **ASLC**

Siège (130 m2)— 1 place de la Résistance	Mille Club des Neuf PEYRES (300m2)– 193 avenue de Colchester	Espace Saint Jean (250 m2)-1 rue Pierre BROSSOLETTE	Groupe scolaire Stuart Mill – Reine Jeanne	Ecole Massillargue – Pont des Deux Eaux
Direction	Club Jeunes	Médiation lien social vie	ALSH	CLAS
		de quartier	RIBAMBELLE	
			(06/12 ans)	
Comptabilité	Activité GYM/Danse	Café Habitants et	ALSH	
		partenaires (heure caoua)	MARELLE	
			(03/05 ans)	
Accueil Généraliste	Présence active	Club seniors		
	horaires atypiques			
	Jeunes femmes			
Coordination		CLAS		
Espace café		Espace Tendresse		
CLAS		Espace numérique		
Parcours linguistique		Ateliers thématiques		
Espace de réunions		Présence active horaires		
		atypiques Jeunes hommes		
Parcours Piano		Espace de réunions		
		Espace d'exposition		
		Espace de médiation		
		culturelle		

#### 1.2 Les activités

#### 1.2.1 L'OGA (ses spécificités)

#### 1.2.1.1 La MAISON DES ASSOCIATIONS

Au sein de l'OGA, évoquer la MAISON DES ASSOCIATIONS (dite MA) nécessite de faire la distinction :

- Parle-t-on de l'infrastructure MA?
  - Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (date officielle de la fusion absorption par l'ASLC) la MA est le siège de l'OGA et reçoit des activités : CLAS, Médiation administrative.
- Parle-t-on du Projet MA (celui qui nous intéresse)?
  - o Au regard des indicateurs du Réseau national des Maisons des Associations :

#### La Maison des Associations en 2021 : agent de développement de la vie associative locale ?

Indicateurs (selon réseau national MA)	réponses
Le document fondateur de la MA stipule t-il clairement ces fonctions comme objet principal de la structure ?	Initialement, les statuts de l'OGA étaient fondés sur la coordination et le développement de la vie associative, au travers de la Maison des associations : lieu implanté sur le secteur de la Reine Jeanne.  Depuis la modification des statuts, en 2013, l'objet associatif a évolué vers d'autres missions tout en essayant de conserver sa vocation première.
La MA dispose t-elle aujourd'hui d'un document de base définissant son objet, son rôle, ses moyens d'action ?	Pas spécifiquement, mais le <b>projet social</b> mentionne bien le caractère « indispensable » du <b>soutien à la vie associative locale.</b>
La Maison des Associations dispose t-elle d'un local autonome ?	Non, surtout depuis le rapatriement du Siège de l'OGA.
La MA dispose t-elle d'une équipe permanente ? Si oui, ayant bénéficié d'une formation adaptée ?	Oui, une personne à temps partiel (0,5 etp) Non
La coordinatrice/responsable de la MDA dispose t-elle d'une marge de manœuvre lui permettant d'accompagner les associations dans la définition de leurs projets autonomes ?  Cette marge est-elle précisée dans un document (contrat,	En lien avec la Direction de l'OGA, la Responsable dispose d'une marge de manœuvre d'accompagnement mais pas spécifiquement dans un objectif d'autonomie des associations adhérentes
lettre de mission) ?	Pas actuellement en termes de précision de la mission

Indicateurs (selon réseau national MA)	réponses
La MA accueille t-elle toutes les associations qui en font la demande ?	Oui dans la mesure où elles sont domiciliés sur le territoire Nord-est
La MA met-elle en place une structure de participation des associations ?	Organisation d'un <i>comité des usagers</i> (mensuel voire bimestriel)
La MA est-elle reconnue explicitement par les partenaires (publics et associatifs) comme lieu de démocratie locale ? De support à la citoyenneté ? Comme partenaire dans le développement territorial ?	A définir au cours de la phase d'évaluation avec questionnaire (en cours d'élaboration) à destinations des partenaires

Indicateurs (selon réseau national MA)	réponses
Le document cadre de la MA précise t-il les modalités de fonctionnement démocratique interne, la parité, l'accès au débat et à la décision	Il existe une charte d'engagement mais qui ne précise pas le soutien aux valeurs de la République (par extension)
La MA dispose t-elle de moyens pour favoriser l'expression des associations, L'émergence de projet inter-associatifs, Formation des bénévoles ?	La Responsable ne dispose pas de budget spécifique pour gérer son action mais la structure OGA dispose de moyens généraux (assez peu important) mais aussi spécifique (FIL) surtout pour le développement de projet inter-associatif. Quant à la formation de bénévoles, elle s'est traduite par l'orientation vers des formations proposées par d'autres structures ressources (APROVA)
La MA rend-elle compte de son action aux associations adhérentes ? Les associations peuvent-elles influer sur les orientations de la MA ?	Oui le jour de l'AG  Pas formellement (pas d'existence dans les statuts d'un collège spécifique pour représentation au CA de l'OGA)
La MA adhère t-elle à des réseaux locaux ou nationaux ?	Non

 $\circ$  Au regard des objectifs déclinés dans le projet social EVS et du constat d'activités qui en résulte :

Objectifs opérationnels	Actions	Impacts
Proposer des activités et des services à finalité sociale, d'insertion, éducative et culturelle	Animations partenariales soutenues par la MA	1 association bénéficiaire en 2020 et 2021
	Mise à disposition de salles	3 associations sont conventionnées avec l'OGA
Dynamiser le quartier avec les acteurs locaux, faciliter la	Aide individualisée, aide à la création	
réalisation de projets sans que l'OGA soit porteur mais en jouant un rôle de facilitateur et d'accompagnateur	Aide administrative et logistique	2 associations bénéficiaires (conventionnées)
	Recherche de financements	1 association bénéficiaire (conventionnée)
	Conseils et aide aux projets	
	Mise en réseau des associations, impulser des actions partenariales	

Objectifs opérationnels	Actions	Impacts
Gérer l'Espace de vie sociale, un équipement à vocation familiale et intergénérationnel visant l'insertion sociale des familles dans leur environnement	Démarche inclusive pour activer la mobilisation des habitants et lutter contre l'isolement	La MA accueille un grand nombre de personnes chaque jour, chaque semaine.  Elle est identifiée comme un lieu ressource essentiel par les habitants et citoyens du NE et bien plus largement.
Accueillir, informer et orienter les habitants	Accueil généraliste	Elle est le premier endroit où les Habitants du territoire viennent chercher l'information, l'aide ou une réponse à un besoin
Recueillir et identifier les besoins des habitants	Ecoute active des habitants de façon informelle mais efficace	

#### **CONCUSION**

La MA constituait en grande partie l'ADN de l'OGA à sa création.

Mais son action s'est délitée au fil des transformations de l'OGA, y compris concernant l'amplitude du poste de coordination du projet i : 0,5 ETP (surtout le matin)

Dans son action et en corollaire par sa représentation, la MA n'a plus la même aura qu'initialement (accentué par l'effet COVID)

La MA se définirait aujourd'hui plus par un outil de « l'animation globale et de coordination » au service de l'EVS plutôt que, par un Projet de développement de la vie associative locale

En ce sens, le rapport d'activité 2020, par les restrictions sanitaires qui en résulte, en concomitance avec la situation de crise structurelle (activant le départ de la Directrice), fera peu rapport d'un projet d'animation et développement de la vie associative locale.

Le rapport d'activité 2019 (page 15) mentionne 22 associations conventionnées avec la MA. Un certain nombre d'entre elles ne semblent plus actives ; sur 30 associations qui ont été sollicitées (source OGA, Mairie Avignon) par la Fédération des centres sociaux de Vaucluse et l'ASLC- centre social d'Orel, deux d'entre elles ont répondu à l'enquête ad hoc. Ces deux associations (Mieux Vivre et La Citoyenne) sont attachées à l'OGA. Mais, elles s'en servent comme support à leur activité sans qu'aucune règle de partenariat ne soit formellement établie.

Concernant les 22 associations (dont l'ASLC), le conventionnement concerne essentiellement l'utilisation de locaux gérés par l'OGA.

#### 1.2.1.2 L'ACCUEIL FAMILLES

Quid de l'intitulé Accueil familles OGA au regard des missions développées ?

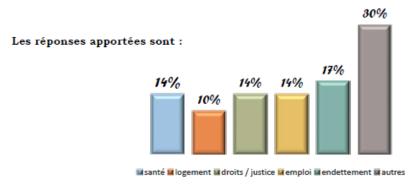
Le temps plein de l'agent dédié est réparti comme suit :

- Accueil individualisé gestion des besoins administratifs du public 80%
- Référente du dispositif VACAF sur le territoire Nord-est 10%
- Accueil généraliste\* -10%

#### Gestion des besoins administratifs

2019:700 personnes différentes accueillies

2020 : 525 personnes différentes accueillies (effet COVID)



Par secteur géographique, les personnes résident :

Secteur Nord-est d'Avignon

o QPV Nord-est: 66 %

Pont des Deux Eaux : 20%

- Hors secteur Nord-est: 14% (dont 4% intra-muros)

Quelques précisions sur l'organisation de l'activité :

- ☐ L'ensemble des Accueils se font sur Rendez-vous
- Les rendez-vous du mercredi sont dédiés aux dossiers retraite et endettement
- ☐ En moyenne une personne revient plusieurs fois pour le même dossier, jusqu'à 3 fois pour un dossier retraite ou endettement (complexité des démarches)

#### Dispositif de départ en vacances (VACAF)

2019 : 36 familles parties en vacances pour 52 demandes

2020 : 19 familles parties en vacances pour 38 demandes (effet COVID)

- ☐ Une mission essentiellement saisonnière de février à juillet
- Un accueil sur rendez-vous

Quelques remarques:

- Bon ratio demandes initiales/départs effectifs (hormis 2020) mais pourrait-être amélioré
  - o Le temps consacré à ce dispositif est dépendant de la mission principale : les demandes et les départs pourraient être plus nombreux
- Quid de la gestion du système de contrat/épargne bonifié liée au dispositif?

<sup>\*</sup> Mission consacrée à défaut, selon le temps disponible restant

#### **CONCUSION**

Au regard des activités de l'Agent d'accueil exposées, la mission dominante s'apparente à une mission de type « écrivain public ».

Bien que la profession ne soit pas réglementée par un dispositif législatif formel, elle est encadrée cependant par des instances qui ont pour double vocation de structurer le métier d'écrivain public et de moraliser l'activité, tout en conférant une pleine légitimité aux acteurs du domaine.

En ce qui concerne l'OGA, si la Référente semble faire preuve de professionnalisme (prédispositions rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse...) aucun contrôle éthique ne s'est opéré par un système de certifications et d'agréments adossés à une charte professionnelle, laquelle édicte un code de bonne conduite garant, pour les clients, de déontologie et prestations de qualité.

Autrement dit, l'OGA n'a pas de label particulier pour cette mission, ni de convention partenariale spécifique. L'agent d'accueil n'a jamais suivi de formation liée à la gestion de ce type d'emploi.

Cependant, sous le regard des partenaires institutionnels, cette activité perdure au sein de l'OGA avec le même Agent depuis de nombreuses années. Car elle répond à un besoin important d'Habitants démunis (parfois agressifs) face aux difficultés croissantes de trouver un interlocuteur/fonctionnaire au sein d'une institution (selon le dossier) permettant de résoudre un problème.

Par ailleurs, Les vacances représentant un temps fort pour les familles, contribuant au resserrement des liens familiaux (partir avec ses enfants représente indéniablement un levier de soutien à la parentalité), au renforcement du lien social (lutte contre les exclusions), le dispositif VACAF ayant le mérite d'être déployé sur le territoire ne devrait-il pas être renforcé ?

#### 1.2.1.3 L'Action éducative familles (AEF)

Mobilisation des parents autour de l'apprentissage pour prévenir l'illettrisme et renforcer la parentalité

La mission représente **0.6 ETP** portée par une professionnelle diplômée (Master)

En 2020, elle a permis d'accompagner 76 personnes répartis en plusieurs groupes parfois en très petits groupes et même de manière individualisée selon la règlementation COVID ad hoc.

L'action AEF a un lien fort avec l'action du *Pôle Linguistique*, mais aussi avec le dispositif *Ecole Ouverte aux Parents*. Dans le cadre des parcours linguistiques mis en place au Centre social d'Orel, les compétences et le savoir être de la Référente AEF l'ont positionnée en personne ressource afin d'adapter l'activité linguistique dans le contexte COVID

Piste de développement AEF : montée en responsabilité de la référente afin de coordonner l'ensemble de l'activité linguistique du QPV en lien avec le *Pôle Linguistique* mais aussi avec les enjeux d'un projet ACF

1.2.1.4 Focus sur la fonction secrétariat/comptabilité (comment peut-elle être absorbée par l'ASLC ?)

■ Un agent en CDI à 1 ETP depuis 2010

#### 4 MISSIONS:

Secrétariat administratif (70%)

- Accueils : téléphonique et physique (si Maria BOUKKEZOULA indisponible)
- Réception/envoi courrier
- Classement ders pièces (factures, conventions, comptes-rendus CA et AG, contrat de travail, paies....)
- Présence CA (prise de notes)
- Gestion des bilans d'actions/collaborateurs et rapport d'activités
- Etablissement des contrats de travail
- Gestion des Invitations/convocations
- Gestion des problèmes techniques et logistiques

#### Comptabilité (20%)

- Enregistrement des écritures (balance, grand livre)
- Rapprochements bancaires
- Réception des éléments de paie et élaboration des paies, mise en paiement
- Déclarations sociales nominatives (URSSAF...)
- Contrôles des comptes (CAC, Trésorier...)
- Comptabilité analytique

#### Budgets et Subventions (8%)

- Traite toute demande de subventions en lien avec la Direction par intérim (n'atait pas associé avec l'ancienne Direction

#### Aide aux associations (2%)

- Tenue de comptabilité
- Etablissement de documents type fiche de paie ou contrat de travail
- Démarches administratives, aides au montage de dossiers d subvention
- Intermédiation (gestion services civiques)

Remarque : Le temps consacré reflète l'absence de dynamique actuelle du *Projet Maison des associations* 

#### **CONCLUSION**

Dorenastivas/hunathàsas	Conséquences					
Perspectives/hypothèses	Actions	Financières				
Arrêt	<ul> <li>Le secrétariat administratif lié à l'activité OGA ne peut pas être absorbé par la secrétaire de l'ASLC</li> <li>Pas de possibilité de développement de l'aide administrative aux associations locales (si projet MA)</li> <li>La part comptabilité, budgets et subventions pourrait être supporté par le comptable de l'ASLC</li> </ul>	Gain salaire du secrétaire comptable OGA  Salaire brut chargé : environ 40000 €/an (CAF fonds propres ; Ville Convention ; contrat de ville)				
Redéfinition	<ul> <li>constitue avec l'agent d'accueil de l'ASLC le binôme secrétariat/Accueil généraliste (développement)</li> <li>A terme* serait en mesure d'assurer la comptabilité de l'ASLC</li> <li>*Comptable de l'ASLC proche de la retraite</li> </ul>	Evolution des sources de financements ?				

#### 1.2.2 Association sports loisirs culture (ASLC)

1.2.2.1 Prestation : Animation globale et coordination (AGC) - liée à l'agrément centre social

L'ASLC-centre social d'Orel est-elle une organisation :

- De proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
●Au regard de l'ensemble de l'ensemble des activités de la		
structure, de la petite enfance		
<ul><li>aux seniors</li><li>◆Au regard de l'accueil généraliste</li></ul>		

 D'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
•Relais et support dans le cadre du Budget participatif Ville		<ul> <li>Depuis 2018 jusqu'à 2020, plusieurs réunions plénières* (Habitants et acteurs associatifs et institutionnels) ont été</li> </ul>
•Espaces hebdomadaires/Café Habitants		organisées dans le cadre des renouvellements d'agrément
<ul> <li>Désignation d'un représentant du CA au Conseil citoyen</li> </ul>		●Pour la création d'une association, le centre social renvoie vers la Maison des Associations

<sup>\*</sup> A développer annuellement dans un contexte adapté et qui soit autre le renouvellement d'agrément

#### Missions complémentaires :

- Permettant d'organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants - usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
●Au-delà de l'agent d'accueil,		●Peu d'associations sollicite le
chaque salarié est sensibilisé à		Centre social
répondre, écouter, enregistrer		•Le temps imparti de l'agent
voir accompagne toute		d'accueil en termes d'animation
demande venue de l'extérieur.		de la fonction laisse peu de
●L'organisation des prises de		marge de manœuvre afin
congés permet d'optimiser		d'optimiser la fonction
l'ouverture de la structure au		
long de l'année		

- Qui assure une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
●Elaboration d'un projet ACF		
<ul> <li>Développement d'un projet</li> <li>« seniors isolés »</li> </ul>		
●Développement d'un projet en		
direction des 16/25 ans en		
horaires atypiques avec une		
approche partenariale		

- Développant des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
		•Le Café du Jeudi est adapté à l'intervention de professionnels externe selon le besoin exprimé par les Habitants

 Mettant en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
<ul> <li>Accompagnement des         Habitants dans le cadre des         projets éligibles au dispositif         municipal : budget participatif     </li> <li>Mise en place dans le cadre de         la crise sanitaire d'un dispositif         d'aides au plus démunis     </li> </ul>		Les temps de café sont des lieux propices pour amener les usagers réguliers à intégrer le Conseil d'administration : en 03/2021, 3 usagers sont intégrés au CA, en 2020 ils étaient 5.

 Permettant d'organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires?

OUI	NON	PARTIELLEMENT
	Pas en 2020 ni en 2021	

**Remarque :** en 2019 particulièrement, mais aussi avant, le Centre social et l'OGA ont invité un ensemble de partenaires (associatifs, institutionnels etc..) sur un cycle de concertations, selon des thématiques liées au problématiques sociales du territoire et en considération de leur champ de compétences : peu d'entre eux s'est associé à cette démarche.

#### **CONCLUSION**

En absorbant l'OGA, l'ASLC pourrait renforcer l'accueil généraliste et insuffler une nouvelle dynamique par la constitution d'un binôme

Par ailleurs, la qualité d'un accueil faisant également référence à l'espace physique qui lui est dédié, la fusion pourrait permettre à la structure de disposer de nouveaux locaux mieux situés géographiquement et mieux adaptés.

Globalement, le Centre social assure une fonction AGC opérante qui pourrait s'enrichir du projet qui fut le domaine d'activité premier de l'OGA : la coordination et l'animation de la vie associative locale.

Les conditions de redynamisation *du projet MA* sont dépendantes d'une fonction AGC qui s'étoffe en termes d'équivalent temps plein.

#### 1.2.2.2 Prestation : Accueil collectif familles (ACF)

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

#### Structuration

Une Référente : 0.5 ETP assistée d'une animatrice – 0.5 ETP

Dans le contexte sanitaire, le développement, la coordination et l'animation des partenariats (en premier lieu avec les différents secteurs du Centre social) en direction de la famille se sont concentrées autour du soutien à la fonction parentale avec la participation d'une psychologue/sophrologue aux moments clés des différentes phases de confinement, avec la mise en place d'ateliers de rue à vocation culturels.

La coordination sur le QPV Nord-est du dispositif « paniers solidaires » mis en place par la CAF et la MSA aura permis aux familles les plus modestes de recevoir des produits frais de qualité mais aussi de participer à des animations autour du « bien manger.

Par son positionnement transversal où il s'agit de développer les actions familiales et parentales dans et/ou par l'intermédiaire de chaque secteur d'activité, l'enjeu pour le nouveau projet social, dans un contexte de renforcement de l'AGC serait de recréer une dynamique ACF en s'appuyant sur la Référente AEF

#### 1.2.2.3 Les Accueils collectifs de mineurs (spécifique ASLC-centre social d'Orel)

Par définition, l'ACM repose sur un cadre réglementaire spécifique. Il doit être dûment déclaré auprès de la DDCS qui en contrôle la conformité et délivre un agrément d'ouverture

Sur le territoire Nord-est d'Avignon, deux organisateurs sont officiellement déclarés : la Mairie d'Avignon (groupe scolaire, maternelle et primaire, LA CROISIERE) et l'ASLC-centre social d'Orel (groupe scolaire, maternelle et primaire, STUART MILL)

<u>Remarques</u>: l'ouverture de centres de loisirs à l'endroit du groupe scolaire LA CROISIERE par la ville d'Avignon s'est faite il y a deux ans (pas de concertation avec l'ASLC). De fait l'interaction entre les deux organisations est quasiment inexistante. Il est difficile pour l'ASLC d'avoir des informations sur le fonctionnement et le contenu du projet « CROISIERE »

→ Problématique/perspectives : comment créer un lien constructif et cohérent entre deux organisations qui ont leur raison d'être et qui touche les Habitants d'une même zone ? Plus globalement, quelle(s) passerelle(s) avec les Centres de loisirs de la Ville d'Avignon ?

# 1.2.2.3.1 Centres de loisirs LA MARELLE (03/05 ans) et LA RIBAMBELLE (06/12 ans) — Groupe scolaire STUART MILL

#### Structuration:

Equipe permanente : 1.51 ETP

o 1 Directeur: 0.5 ETP (CDI)

o 1 Animatrice (qui fait office d'adjointe) : 0.47 ETP (CDI)

o 1 animatrice petite enfance: 0.54 ETP (CDII)

- **Un renfort saisonnier (selon les besoins d'encadrement)** : jusqu'à 1.16 ETP en postes cumulés (15 en 2019)

#### Fonctionnement:

- Les mercredis de 11h30 à 18h00 :
  - o RDV sur place (Stuart Mill)
  - Pédibus (groupes de 8 à 12 enfants)
    - Groupe scolaire LA CROISIERE
    - Groupe scolaire SAINT JEAN
    - Ecole maternelle des NEUF PEYRES
- Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8h30 à 18h00
  - o 1 semaine de fermeture à Noël
  - Ouvert pendant les grandes vacances d'été, du 1<sup>er</sup> jour jusqu'à la semaine de nettoyage fixée par la Mairie en vue de la reprise scolaire

Sources de financement principales ALSH	Etat	Ville	CAF	MSA	Total
Contrat de Ville	3500	16000			19500
DDCS	2700				2700
CEJ		33000			52950
СОР		19950			
PSO			18131	371	18502
Total	6200	68950	18131	371	93652

#### La Fréquentation 2019/2020

*en %ta	ge	Nombre adhérents	Saint Jean* Grange d'Orel	9 Peyres*	Reine jeanne*	Total QPV %	Clos de l'épi*	P2O*	Autres*	Total Hors QPV %
Marelle	2019	90	21	16	17	54	1	17	28	46
.viarene	2020	64*	30	9	11	50	0	27	23	50
Ribambelle	2019	131	22	13	20	55	1	17	27	45
	2020	103**	29	13	13	55	0	17	28	45

<sup>\*63</sup> adhérents CAF ; 1 adhérent MSA \*\* 100 adhérents CAF ; 3 adhérents MS

#### 1.2.2.3.2 Le Club Jeunes (12/17 ans)

#### Structuration:

Une équipe permanente : 1.5 ETP
 Un Directeur : 0.7 ETP (CDI)
 Une animatrice : 0.8 ETP

#### Fonctionnement:

- Pendant les semaines scolaires
  - o Les soirs de la semaine (lundis, mardis, jeudis et vendredis) de 16h30 à 19h00
  - o Les mercredis de 14h00 à 19h00
  - o Les samedis matin de 10h00 à 12h00
- Pendant les vacances scolaires (3 semaines de fermeture en été, une semaine à Noël)
  - O **Du lundi au vendredi :** de 10h00 à 18h00 (8 heures d'amplitude horaire adaptable en fonction du projet)

Sources de financement principales club Jeunes	Etat	Département	Ville	CAF	MSA	Total
Contrat de Ville	2200	3000				5200
ASP/FONJEP	6894					6894
DDCS			4800			4800
CEJ			36000			36000
СОР			7300			7300
PSO				8055	272	8327
Total	9094	3000	48100	8055	272	68521

#### La Fréquentation 2019/2020

*en %	tage	Nombre adhérents	Saint Jean* Grange d'Orel	9 Peyres*	Reine jeanne*	Total QPV %	Clos de l'épi*	P2O*	Autres*	Total Hors QPV %
Club	2019*	78	52	14	10	<b>76</b>	2	8	14	24
Jeunes	2020	60*	45	22	10	77	0	15	8	23

<sup>\*70</sup> adhérents CAF ; 5 adhérents MSA ; 20 filles + 58 garçons \*57 adhérents CAF ; 3 adhérents MSA ; 20 filles + 40 garçons

	12/13 ans	14/15 ans	16/17 ans
2019	32	22	24
2020	15	28	17

#### **Conclusion (ASLH et Club Jeunes)**

Globalement, le projet pédagogique est élaboré avec la concertation des jeunes mais aussi de leur(s) parent(s) via des instances ad hoc (Conseil de parents, RPJ et RPJP).

Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique veille à donner des **orientations éducatives** à son projet en établissant les **relations** les plus fortes notamment avec un ensemble de **partenaires** :

Etat: rapprochement Police/population – colos apprenantes

Etat/Education Nationale : veille éducative en lien avec les collèges REP+

Etat/élus : rencontre Député, visite de l'Assemblée nationale

Grand Avignon: like mon ORIZO

Ville d'Avignon : Un été en Avignon – Pass Culture

Fédérations nationales des centres sociaux : Réseau Jeunes

...

Dans un cadre de centre de loisirs, l'enjeu est de joindre l'utile à l'agréable. La bonne fréquentation du Club Jeunes est aussi de permettre la possibilité de pratiquer des activités très ludiques (dites de consommation)

Le frein au développement du Club Jeunes, en termes de fréquentation, d'ouverture sur toutes les périodes de vacances etc. tient en sa structuration autour <u>de deux permanents</u> et la difficulté de recruter des personnels temporairement qui soient en phase avec la tranche d'âge.

Un enjeu de développement (qui est aussi celui de l'ALSH) : comment créer une entité 11/13 ans bien distincte (passerelle entre l'ALSH et le Club Jeunes, comment couvrir efficacement une partie du territoire du Pont des Deux Eaux...avec les moyens (logistiques et humains dont l'ASLC dispose)

Davanastivas/humathàsas	Conséquences	
Perspectives/hypothèses	Actions	Financières
Reconduction	Bonne fréquentation des structures	● CEJ: 69000 €
	Capacité d'accueil adaptée au regard de la structure	● PSO : 26829 €
	d'encadrement :	● COP: 27250 €
	- 03/05 ans = 24	●CDV: 24700 €
	- 06/12 ans = 36	
	- 12/17 ans = 24	Actuellement à l'équilibre
	•Situation groupe scolaire STUART MILL à re-	
	questionner	
Redéfinition	• création d'une structure intermédiaire 11/13 ans :	• 1 ETP voire 1.5 ETP
	avec qui ? où ?	d'animation supplémentaire
		• 0.3 ETP personnel entretien

#### 1.2.2.4 L'insertion/prévention

#### Structuration:

- Une équipe permanente : 0.5 ETP
  - Un responsable (Directeur Club Jeunes): 0.3 ETP (CDI)
  - Une animatrice (animatrice Club Jeunes): 0.2 ETP (CDI)

#### Fonctionnement:

- Seulement pendant les semaines scolaires\* pour la présence en horaires atypiques
  - Les lundis, mardis, vendredis soir de 19h30 à 22h30/23H
- Les lundis soir : sur le quartier Saint-Jean/Grange d'Orel à Espace SAINT JEAN
- Les mardis soir (pour les jeunes femmes) : au Mille Club des Neuf Peyres
- Les vendredi soir : sur le quartier de la Reine Jeanne au local Pedro De Luna

La fréquentation concerne environ 80 jeunes hommes différents et 30 jeunes femmes pour cette année 2020 très largement perturbée dans son fonctionnement par la crise sanitaire.

La réussite de l'action tient en l'ouverture des espaces en horaires atypiques, d'une part, mais aussi, par le partenariat engagé et régulier avec le Médiateur CLSPD du territoire, la Mission Locale et l'ADVSEA.

L'accueil ayant été interrompu le 16 mars 2020, l'action a perduré, pour autant que faire se pouvait, via les réseaux sociaux donnant des effets de solidarisation par le portage avec quelques jeunes adultes (hommes et femmes), sous conditions de dérogation : d'attestations de déplacement pour les Habitants, de portage de courses pour les personnes âgées.

Des groupes de jeunes/jeunes adultes s'étant formés dans la journée et parfois le soir durant les périodes de confinement et de couvre-feu, le référent en présence sur l'espace public par dérogation professionnelles, jouant un rôle de médiation, aura contribué à l'apaisement de situations tendues entre les Habitants eux-mêmes et entre les Habitants et les forces de l'ordre.

<sup>\*</sup>Cependant implication en horaires atypiques sur le dispositif « Un été en Avignon »

L'enjeu de pérennisation de l'action porte sur la participation partenariale mais aussi sur la question de la sécurisation des financements (Aujourd'hui par des dispositifs temporaires : Etat/FIPD – Ville/FLPD) qui pourraient être structurellement plus stables : Contrat de Ville, Convention d'objectifs pluriannuelle...

#### 1.2.2.5 L'apprentissage du français

#### Structuration:

- Deux permanentes : 0.93 ETP
  - Une formatrice ADL débutants, intermédiaires, avancés : 0.57 ETP (CDD)
  - Une formatrice A1/A2/B1 et préparation Diplômes : 0.36 (CDII)

#### Fonctionnement:

Ateliers linguistiques d'apprentissage/perfectionnement du français du lundi au vendredi par session de 3h.

Ateliers préparation aux diplômes DILF et DELF

Au total, 107 apprenants inscrits dans un processus d'apprentissage très bien structuré sur le territoire Nord-est en lien avec l'action OGA/Pôle linguistique.

Au travers de mises en situation d'apprentissage par l'écrit et l'orale (intégration de cafés d'habitants entre autres) les apprenants abordent l'enseignement de la langue à partir de thématiques (santé, citoyenneté, éducation...) qui facilitent l'intégration en mettant l'accent sur l'immersion dans l'espace public (mobilité des personnes)

Dans le contexte de confinement, avec le soutien du Pôle linguistique concernant l'utilisation du numérique, des cours à distance ont été organisés et hors confinement, des sessions d'utilisation de l'outil numérique ont été intégrées dans l'apprentissage en prévision de nouvelles situations de reconfinement

Dans le contexte de fusion ASLC/OGA avec la séparation du Pôle linguistique vers la Fédération des Centre sociaux de Vaucluse, il s'agirait d'assurer la cohésion entre les différents groupes d'apprentissage du français sur le territoire Nord-est et maintenir la coordination avec le Pôle linguistique.

Avec l'accord de l'intéressée, dans l'intérêt des apprenants et du dispositif partenariale « pôle linguistique » le Centre social souhaiterait maintenir quelques heures d'apprentissage de l'une des formatrices qui dispose de son droit à la retraite, formée spécifiquement (bac +3) et habilité « examinatrice DILF »

Afin d'assurer, l'accompagnement des personnes sous Contrat d'intégration républicaine, le lien avec l'école ouverte aux parents, il serait prévu l'embauche d'une personne, si toutefois le nouveau schéma d'organisation pouvait aboutir.

#### 1.2.2.6 Les seniors

Compte tenu des statistiques locales, près de 1000 seniors habitent le QPV.

Afin d'apporter du soutien aux personnes, l'action du centre social, identification de l'isolement subi, animation d'un Club seniors, a été fortement limitée sans pour autant s'être arrêtée : contacts téléphoniques réguliers et assistances courses et ordonnances médicales notamment.

L'aide aux personnes mais aussi le lien intergénérationnel étant des vocations significatives du Centre social, l'enjeu est de stabiliser le portage de l'action

# 1.2.3 Prestation (CLAS) portée par les deux associations : Accompagnement éducatif à la

#### 1.2.3.1 Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité portée par l'ASLC

#### Structuration

scolarité

- Equipe permanente

o 1 responsable: 0.5 ETP

1 Animatrice (qui fait office d'adjointe) : 0.47 ETP (CDI)

- Renforcement saisonnier (année scolaire)

o 3 animateurs d'activité: 0.18 ETP (CDD)

Fonctionnement (pendant le temps scolaire)

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h30 (primaires et collégiens)
  - A l'espace Saint Jean
  - o A l'école Massillargues (mardi)
- Le samedi de 10h à 12h (collégiens)
  - o A l'espace Saint Jean

Sources de financement principales CLAS	Etat	Département	Grand Avignon	Ville	CAF	MSA	Total
Contrat de Ville	5300		1000				6300
ASP/FONJEP	2132						2132
CLAS	15000	1933		9012	17941	485	44371
Convention objectifs				6270			6270
Total	22432	1933	1000	15282	17941	485	59073

#### La Fréquentation

*en %	átage	Nombre adhérents	Saint Jean* Grange d'Orel	9 Peyres*	Reine jeanne*	Total QPV %	Clos de l'épi*	P2O*	Autres*	Total Hors QPV %
CLAS	2019	113								
CLAS	2020	103	53	9	16	78	2	14	6	22

#### 2020:

CLAS «primaires »: 74 enfants (dont CLAS Massillargues: 15 enfants)

CLAS «collégiens »: 29

#### 1.2.3.2 Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité portée par l'OGA

#### **Structuration**

Equipe permanente

1 responsable : 0.5 ETP1 animatrice : 0.5 ETP

- Renforcement temporaire (année scolaire)
  - o 1 contrat CUI/CAE (20h semaine)
  - o 1 service civique
  - o 2 à 4 étudiants PROMEF (stages de 8 à 16h)
  - stagiaires terminale SPVL (René CHAR)

**Fonctionnement** (pendant le temps scolaire et vacances) : Conciergerie STUART MILL et Maison des associations

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h30 (primaires et collégiens 6èmes)
- Tous les lundis de 14h30 à 15h30 en parallèle avec l'action périscolaire organisée par la Ville à l'école Stuart Mill
- Tous les mercredis en période scolaire 14h à 16h30 sur inscription spécifique
- Pendant les vacances depuis le début de la crise sanitaire : 12 enfants sur plusieurs demi-journées (Toussaint, Hiver, Printemps, Eté)

Sources de financement principales CLAS	Etat	Département	Grand Avignon	Ville	CAF	MSA	Total
Contrat de Ville	8200			15174			23374
ASP/FONJEP							
CLAS					17941	1491	19432
CLA été					1532		1532
Total	8200			15174	19473	1491	44338

#### La Fréquentation

*en %	átage	Nombre adhérents	Saint Jean* Grange d'Orel	9 Peyres*	Reine jeanne*	Total QPV %	Clos de l'épi*	P2O*	Autres*	Total Hors QPV %
CLAS	2019	92			87	87		13		13
	2020	64			100	100				

En 2019, sur les 92 écoliers pris en charge : 74 sont scolarisés à l'école Stuart Mill, 12 sont scolarisés à l'école des Amandiers (P2O) et 6 au collège Jean Brunet. Hormis concernant l'action dans les murs

AMANDIERS (tous les élèves habitent au Pont des Deux Eaux) les 80 autres habitent le secteur de la Reine leanne

En 2020, il est noté l'arrêt temporaire du dispositif mis en place à l'école des Amandiers (P2O), faute de moyen humain !

On ne parle pas à l'OGA d'un CLAS « collégiens » comme à Orel mais d'une action passerelle qui vise, sur la base du volontariat, de suivre des enfants du CM2 vers la 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'une action intitulée : En route vers le collège

#### Comparatif CLAS ASLC/OGA 2020

#### La fréquentation par niveau scolaire

	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
OREL	15	22	13	13	11	10	11	3	5	103
OGA	12	8	9	10	19	6				64

#### La provenance par structure scolaire fréquentée

	Saint Jean	Stuart Mill	Massillargues	Croisière	Amandier	Autres	Jean Brunet	Gérard Philippe	JB La Salle
OREL	42	5	15	7	3	2	20	7	2
OGA		58					6		

#### **CONCLUSION**

Dans les deux associations, la qualité du projet pédagogique est remarquable et concours à accompagner le parcours de l'enfant/ du jeune et lui faciliter sa progression en termes de comportement à l'apprentissage.

La relation avec les parents est nourrie et entretenue tout comme elle l'est avec les écoles du territoire. On peut regretter toutefois le manque de collaboration de l'école Saint Jean dont 53% des participants sont issus.

L'enjeu de développement : créer un projet d'ensemble (CLAS OGA/OREL) cohérent avec une identité CLAS propre pour l'ensemble de la structure fusionnée

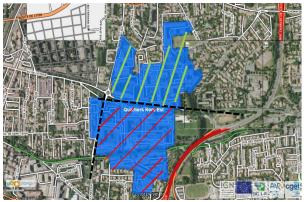
Doran octives /hvm oth àsse	Conséquences	
Perspectives/hypothèses	Actions	Financières
Reconduction	<ul> <li>travail de Cohésion nécessaire entre deux CLAS spécifiques.</li> <li>Les deux projets sont de qualité, menés en partenariat avec les écoles du territoire</li> <li>Bon suivi des enfants dans le cadre de la crise sanitaire (confinement)</li> </ul>	• Est-ce possible d'additionner Les sources de financements (CLAS; CDV; COP) sur un seul agrément/Projet Actuellement à l'équilibre
Redéfinition	<ul> <li>Quid de la pérennité des singularités CLAS/OGA ?</li> <li>action en // dispositif périscolaire Ville (faut-il ouvrir la possibilité à tous les habitants du Nord-est ?)</li> <li>Action en période extrascolaire (mercredi et vacances) ?</li> </ul>	•

1.3 L'évaluation selon les 12 dimensions CAF qui permettent de situer la structure en termes d'efficacité, d'utilité et de conformité (surtout liés à l'agrément *centre social*) : OGA

Critères d'efficacité et d'utilité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Effet d'autonomisation										
Effet de mixité										
Effet de coordination institutionnelle										
Effet de solidarisation										
Effet de mobilité										
Effet de réflexion prospective										
Critères de conformité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Accueil généraliste										
Partenariat										
Qualité gouvernance et pilotage										
Participation des Habitants										
Approche globale et innovante										
Qualité des ressources humaines										
financières									<b>+</b>	
logistiques										
ASLC					l .	l		•	I.	<u> </u>
	_				_					
Critères d'efficacité et d'utilité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste  Partenariat										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste  Partenariat  Qualité gouvernance et pilotage										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste  Partenariat  Qualité gouvernance et pilotage  Participation des Habitants										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste  Partenariat  Qualité gouvernance et pilotage  Participation des Habitants  Approche globale et innovante										
Critères d'efficacité et d'utilité  Effet d'autonomisation  Effet de mixité  Effet de coordination institutionnelle  Effet de solidarisation  Effet de mobilité  Effet de réflexion prospective  Critères de conformité  Accueil généraliste  Partenariat  Qualité gouvernance et pilotage  Participation des Habitants  Approche globale et innovante  Qualité des ressources humaines										

#### 2ème chapitre : étude du territoire

#### 2.1 Portrait du QPV Nord-est



# Les acteurs du QPV

- Institutionnels
  - Présence de l'Etat : un Délégué du Préfet
    - Education Nationale : 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles + 2 réseaux REP+ rattachés à deux collèges de référence

dite Chemin des Canaux)

- Présence de la Ville : deux Mairies annexes (Nord/Reine Jeanne et Est/Saint Jean-Grange d'Orel-Neuf Peyres) ; deux Médiateurs « tranquillité publique »
- Présence de la CAF : Un Agent de développement des services aux familles délégué au territoire Nord-est
- Implication du Grand Avignon dans le cadre NPNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) dont le QPV Nord-est fait l'objet d'un projet d'intérêt régional (PRIR)

#### Economiques

- Trois bailleurs sociaux (Grand Delta Habitat ; Vallis Habitat ; Erilia)
- Trois zones d'activité économique de proximité :
  - Secteur Reine Jeanne/cœur de quartier (1 pharmacie ; 1 boulangerie ; 1 boucherie ; 1 salon de thé)
  - Secteur Grange d'Orel/cœur de quartier (2 boulangeries, 1 primeur, 1 boucherie, 1 coiffeur)
  - Secteur Saint Jean (1 bureau de tabac/presse, 1 pharmacie, 1 Agence postale)

#### Associatifs

- 17 associations déclarées au journal officiel
  - 2 associations agréées CAF:
    - 1 Centre social : ASLC-centre social d'Orel
    - 1 Espace de vie social : OGA (Office de Gestion et d'Animation)\*
- \*Dissolution sans liquidation au 1er janvier 2022. L'OGA sera absorbée par l'ASLC
  - 1 association cultuelle et culturelle (lieu de culte Musulman)
  - 12 associations :

#### Secteur SAINT JEAN/GRANGE D'OREL/ NEUF PEYRES

- La PASSERELLE (solidarité, insertion, entraide)
- SECOURS POPULAIRE (lutte contre la pauvreté et l'exclusion)
- AMICALE DES 9 PEYRES (intérêts des locataires)
- CNL (défense des droits des locataires)
- OREL SOLIDARITE (friperie)
- UNION SPORTIVE AVIGNONNAISE (club de foot)

#### **Secteur REINE JEANNE**

- MIEUX VIVRE (épicerie sociale)
- ASSOCIATION CITOYENNE (animations festives)
- ROTHFLEU D'HOMMES (compagnie de théâtre)
- CHANTIER PUBLIC (compagnie de théâtre)

- 4612 habitants, 16% de la population des quartiers prioritaires du Grand Avignon (28 310 habitants
- •2 grands secteurs séparés par l'avenue de La

Au Nord - secteur de la Reine Jeanne Au Sud – secteur Saint Jean/Grange d'Orel + secteur des Neuf Peyres (séparés par la voie verte

//// ----- zone administrée par la mairie Nord

----/// zone administrée par la mairie Est

- FEMMES SOLIDAIRES (défense des droits et lutte contre les discriminations)
- FEMMES DE VOIX ET D'ACTION (valorisation de l'estime de soi)

#### 2.2 Des éléments de comparaison du QPV Nord-est dans un contexte global (sources INSEE/ COMPAS,

AURAV)

#### Démographie et structure de la population

Avignon est au cœur d'une aire urbaine (la 16ème de France) et d'une intercommunalité qui regroupe près d'un tiers de la population (environ 170 000 habitats) et près de la moitié des emplois de cette Aire urbaine.

Alors qu'Avignon rassemble près de la moitié de la population du Grand Avignon, la démographie QPV fait apparaitre une population de près de 28310 concentrés dans des grands ensembles d'habitat collectif qui représentent 3% de l'occupation des sols avignonnais : près de 27% de la population (15% de la population du Grand Avignon) sur 3% du territoire. Sur le QPV Nord-est, 96 % de la population vit dans des logements collectifs.

L'image de la population intercommunale apparait plutôt jeune. Un aspect largement alimenté par la typologie des habitants des QPV dont la présence des jeunes de moins de 10 ans représente 25% de la population alors que les moins de 25 ans en représentent 50 %. Sur le QPV Nord-est, 38% de la population à moins de 25 ans (1170 enfants de moins de 15 ans et 580 jeunes de 15 à 24 ans)

Sensiblement dans la moyenne communale et Intercommunale, sur le QPV Nord-est 21% de la population à plus de 60 ans (540 personnes de 60 à 74 ans- 12% - et 390 de 75 ans et plus -9%).

Deux autres éléments de comparaison entre les QPV et le territoire du Grand Avignon concernent, d'une part, la féminisation de la population. Elle est progressive dans les QPV qui constatent 2 fois plus de départs d'hommes que de femmes surtout chez les 15/29 ans. Une tendance qui apparait sur le QPV Nord-est avec une population majoritairement féminine (45% d'hommes). Si le nombre de femmes/hommes s'équilibre sur la tranche 0-24 ans, les femmes sont plus nombreuses à partir de 25 ans, l'écart s'accentuant à partir de 60 ans et plus encore à partir de 75 ans.

39% des ménages sont composés d'une seule personne soit 18 % de la population (890 personnes dont 620 femmes et 270 hommes). Sur la Reine Jeanne 27% de personnes isolées; 18% sur les Neuf Peyres. Bien qu'en 2018 il n'y ait pas de chiffres officiels, on pourrait penser qu'il y ait un nombre important de séniors femmes isolées. 20% de familles monoparentales (23% à la Reine Jeanne ; 32% aux Neuf Peyres)

D'autre part, la part de population immigrée et/ou d'origine étrangère est en augmentation constante depuis 1999. La population immigrée représente 11% sur les quartiers avignonnais non-inscrits à la politique de la ville et 7% sur le Grand Avignon. Sur le QPV Nord-est 17% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 790 personnes.

#### Revenu, précarité et disparité socio-économique

Les nouveaux quartiers prioritaires, en comparaison des autres quartiers d'Avignon laissent entrevoir des disparités de revenus très marquées : revenus médians bas et écart de revenus entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches plus important que dans les autres quartiers.

A l'échelle de la commune (hors QPV), le revenu médian est de 1317 €. A l'échelle intercommunale, il est de 1545 €. Sur le QPV Nord-est, Avec un niveau de vie médian de 984€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 330€ avec celui de la commune. L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 170€ au niveau du 1<sup>er</sup> quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 550€ que ceux de la commune (près de 700 € avec ceux du Grand Avignon).

53% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 2 420 personnes.

28% de ménages sont couverts par les minima sociaux (dont 73% de RSA socle et 27% de AAH – 171 ménages) et dépendent totalement des prestations sociales.

#### Population active et chômage

Selon l'AURAV, le QPV Nord-est a la part la moins importante d'emplois salariés et de structure économique.

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (37% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 53%. A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque 20% des salariés sont en contrat dit précaire (à durée déterminée). Le taux d'emploi féminin est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de 34% (contre 48% sur la commune). La précarité de l'emploi est autant prononcée chez les salariées : 20%. A la fin de l'année 2016, 880 demandeurs d'emploi des catégories ABC résident sur le quartier, dont 54% d'hommes. Le chômage de longue durée (2 ans ou plus) sur le quartier est un peu plus faible que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires du Grand Avignon (23 et 26%).

#### Scolarité et niveaux de qualification

42% de la population des quartiers prioritaires n'a aucun diplôme contre 21% sur le Grand Avignon. Le taux de scolarisation des 16/24 ans en Avignon est de 61 % et 60 % sur le Grand Avignon. Sur le QPV Nord-est, Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16/24 ans atteint 53%.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 80%, soit 5 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 21 points à celui de la ville d'Avignon (59%). Par conséquent la part des 15 ans et plus non scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur n'est que de 9% sur le quartier Nord Est, contre 26% au niveau communal.

#### Indice de difficulté du quartier :

Sont pris en compte : part des ménages à bas revenus ; part de la population sans diplôme ou inférieur au bac ; part des familles monoparentales ; part des emplois précaires.

Sur le QPV Nord-est, il est de 79 %. Il est plus important que sur MONCLAR/CHAMPFLEURY (75%) mais inférieur de 16 % que celui de Saint CHAMAND (95%)

#### 2.3 L'expertise d'usage

Contrairement aux autres QPV d'Avignon, le Nord-est ne bénéficie pas d'une classification ZRU ou ZFU (ref. cartographie). Cependant, à l'issue d'une concertation régionale menée par l'Etat avec le Conseil régional dans le cadre du CPER, le QPV Nord-est est reconnu par l'ANRU comme d'intérêt régional.

Cette reconnaissance émane d'un constat général exprimé et partagé dans des instances ad hoc par les différents acteurs de terrain amenés à s'exprimer au regard des aspects suivants :

#### **Espaces publics**

La situation du QPV Nord-est laisse entrevoir de nombreux sites problématiques en matière de tranquillité publique :

- Une majorité d'espaces publics dégradés et présence de nombreux sites de dépôts d'ordures.
- Des cours intérieures d'immeubles vieillissantes non appropriées par les habitants.
- De nombreux espaces ouverts sans vocation affichées et affirmées.
- Des difficultés de gestion et d'entretien des espaces publics liés aux domanialités.
- Des poches de trafics illicites bien ancrées

#### **Habitat**

- Une très forte surreprésentation du parc social.
- Quelques copropriétés enclavées et fragiles.
- La configuration de certains bâtiments et/ou leur positionnement au sein du quartier contribue aux problèmes de tranquillité publique

- Une perception du cadre vie négative vue de l'extérieur (paraboles, balcons encombrés voire occultés...)

#### <u>Mobilité</u>

- Une omniprésence de la voiture et une quasi-absence de secteur réservé aux piétons
- Problème de stationnement.
- Des schémas de circulation peu lisibles et souvent incohérents.
- Problèmes de circulation routière d'un micro-quartier à l'autre
- Des passages souterrains non utilisés et des voies de passage annexes (surtout des chemins) mal éclairées la nuit.

#### 2.3.1 Du point de vue de l'Habitant

Une journée participative et d'échanges a été organisée conjointement par le Centre social, l'OGA, les coordinateurs REP + du territoire Nord-est, avec la participation de la Fédération des centres sociaux de Vaucluse.

Lors de cette journée du 30 mars, dite « plénière », 75 habitants dont 24 délégués de classe ont été amenés à s'exprimer en groupe, le matin, puis en assemblée l'après-midi.

Caractéristiques De son territoire	Perceptions positives	Perceptions négatives	Perspectives
Ressenti	La plupart des habitants aiment leur quartier	Mais ils pensent qu'il renvoie une image négative vers l'extérieur	« Désenclavement » Plus de manifestations
Situation géographique, communication	Territoire bien situé et assez proche du centre-ville, bien desservi par transports en commun. Déplacement facile d'un quartier à l'autre	Circulation dangereuse intra quartier. Problème pour se garer	Redéfinir les sens de circulation.  Numérotation des places/foyer  Création de nouvelles places
Solidarité	Bonne solidarité entre les habitants, renforcée par les structures et associations de quartier	Sentiment d'individualisme marqué aux Neuf Peyres	Création d'une association d'habitants aux Neuf Peyres
Vie et espaces extérieurs	Les adolescents peuvent s'adapter et créer leur propre espace de jeux. Parc Chicco Mendès	Les espaces verts sont peu nombreux et mal entretenus (surtout SJ/GO). Sentiment de territoire pas propre. Espace Gorlier qui n'est plus libre. Jeunesse bruyante (surtout l'été)	Créer des aires de jeux adaptées (SJ/GO) et sécurisées. Gorlier : espace libre !
Habitat		Problème d'isolation thermique, phonique. <i>On est pas des propriétaires mais des locataires !</i> Propreté cages d'escaliers. Rats, cafares	Une meilleure communication habitants/bailleurs

Equipements, services,			
vie associative	perceptions positives	Perceptions négatives	Perspectives
Santé	Pharmacie	Cabinet médicaux inexistants	Implantation d'un pôle santé
Activités Commerces	Minimum vital	Pas assez de vie économique	
Services	Poste, aide administrative (OGA)	Se déplacer en Mairie- est –mairie Nord plus prêt (SJ/GO). Devoir chercher un recommandé au P2O quand on habite SJ/GO. Manque de crèches. Dysfonctionnement bornes CAF	
Communication		Problème de communication. Les informations n'arrivent pas jusqu'aux familles	Proposer des référents d'immeuble aux bailleurs.
Emploi, vie économique	perceptions positives	Perceptions négatives	Perspectives
emploi	Centre social: Accueil de jeunes adultes (en manque de repère) en horaires atypiques, avec le soutien de la Mission Locale et l'ADVSEA	Il n'y a pas de travail pour les gens des quartiers! Il n'y a pas ou peu d'aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche. Peu de réseau de connaissances, peu d'employeurs	Développement d'activités du Centre social permettant d'employer des Habitants du quartier ?
stages	Centre social, Mission Locale	Pas grand-chose dans le quartier	

Mixité sociale, tranquillité publique	perceptions positives	Perceptions négatives	Perspectives
Vivre ensemble/incivilités	La solidarité est plutôt bonne	Problèmes de voisinage de + en + fréquents. Nuisance sonore cages d'escalier pas propres, ouverture bornes à incendie	Organiser des sorties, des repas. Pénaliser les actes d'incivilité caractérisés. Education, sensibilisation sur le

			vivre ensemble.
Sécurité publique	Des patrouilles de police mais rares	La Police n'intervient que sur des opérations « coup de poing »	Police de quartier, actions préventives
Mixité		La mixité est difficile. Communautarisme, impression que l'intégration est impossible	
Délinquance		Sentiment d'insécurité + fort à la Reine Jeanne ou vers la Reine Jeanne ; avec un net glissement sur le secteur Saint- Jean/Grange d'Orel depuis le début de la crise sanitaire. Sentiment d'impunité vers les délinquants	Transformation du quartier dans le cadre du NPNRU

#### 2.3.2 Consultation des acteurs à l'échelle de l'ancien périmètre CUCS Nord-est

Avec la volonté institutionnelle (Ville/CAF) que soit renforcer le lien entre les deux opérateurs en concomitance avec leur besoin que soit consolider le diagnostic territorial selon 4 axes :

- Jeunesse
- Parentalité
- Accès aux droits et savoirs de base
- Santé physique et mentale

Dans un premier temps (mars 2019), dans le seul cadre du procéssus de renouvellement de son agrément (échéance fin 2019), l'OGA a entrepris une diffusion de grande ampleur d'une « enquête Habitants » qui vient appuyer mais aussi compléter la travail initial du centre social d'Orel; Avec 452 retours dont les données seront déclinés dans le nouveau projet social de l'OGA, le volume est suffisamment significatif pour que soient transcrites des réalités de terrain en lien avec les axes thématiques spécifiées ci-dessus

En résulte, l'organisation conjointe OGA/Centre social d'Orel de quatre commissions partenariales dont le premier constat significatif souligne la difficulté des deux opérateurs structurants à avoir pu mobiliser l'ensemble des acteurs ciblés (voire certains acteurs majeurs) alors que l'on pourrait considérer que la finalité devrait ête perçue comme stratégique par tous.

Toutefois, les constats échangés lors des commissions ad hoc mettent en avant des points de convergences entre l'ensemble des sources mobilisées.

#### Les conclusions de la nouvelle démarche diagnostic

Les sources croisées : COMPAS ; expertise d'usage : Habitants (plénière + enquêtes) ; Acteurs professionnels/Institutionnels/associatifs

#### Accroissement de la grande précarité

Dans l'exercice de leur mission de proximité, les 2 opérateurs structurants sont des témoins de l'évolution du territoire Nord-est et particulièrement du QPV. Ils observent, dans la continuité de l'étude du COMPAS (dont les sources en matière de peuplement datent de 2010/2013), l'impact de nouveaux flux migratoires (déplacement via la Méditerrannée des populations en raison notamment des conflits au MAGHREB, au MOYEN ORIENT, dans la corne de l'Afrique...) sur la population du QPV. Depuis 2013 mais surtout à partir de 2015, la population étrangère (qui n'a pas la nationalité française) semble en hausse. Le phénomène de paupérisation induit est notamment repéré par le Responsable de MIEUX VIVRE – épicerie sociale, par l'Agent d'accueil spécialisée de l'OGA, dans les cours de Français des deux opérateurs ainsi que dans les ASLH de l'ASLC-CSO qui pourraient accueillir plus d'enfants de demandeurs d'asile.

#### **APPARTENANCE TERRITORIALE**

- Le choix du lieu d'habitation n'est pas volontaire (notamment chez les nouveaux arrivants QPV ou micro quartier)
- Bonne mobilité sociogéographique à l'intérieur du QPV
  - Moins marquée dans l'ancien périmètre CUCS
    - Très peu marquée du P2O vers QPV
- Repli communautaire souvent observée
- Plus forte identité (sentiment d'appartenance) à la Reine Jeanne
  - évolution à la baisse (diminution de l'ancienneté moyenne, augmentation des logements vacants)

#### **ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET PROFESSIONNEL**

- Taux de chômage important (notamment chez les jeunes)
  - o Problématique liée à l'absence de réseau de connaissance
- Taux de qualification et niveau théorique bas
  - o Phénomène de décrochage scolaire marqué
- Peu d'employeurs sur le territoire
- Quelques familles en très grande précarité
  - Pas d'équipement numérique fiable (problématique dématérialisation/accès aux droits)

#### **CADRE DE VIE**

- Sentiment d'insalubrité plus marqué à la Reine Jeanne
- Globalement des foyers bien tenus
  - Mais un sentiment généralisé de logements vétustes
- Des espaces communs mal respectés (individualisme marqué)
- Des espaces jeux/loisirs en demande à Saint Jean/Grange d'Orel

#### **RELATIONS SOCIALES**

- Peu de lien intergénérationnel
- Peu de mixité de genre
  - Peu de visibilité des jeunes filles/jeunes femmes
- Sentiment de dévalorisation marqué chez les jeunes mais aussi chez les adultes
- Peu de mélange entre les différentes communautés
- Bonne entraide entre Habitants

- De plus en plus de comportements exacerbés
  - Souffrances psychosociales de plus en plus prégnantes

#### TRANQUILLITE PUBLIQUE

- Sentiment d'insécurité généralisé, généralement lié aux dealers
- Sentiment d'insécurité de plus en plus fort au P2O (Chicco Mendès)
  - Des regroupements de jeunes plus importants
- Banalisation de la violence chez les jeunes
- Augmentation des comportements violents dans les collèges
- Beaucoup de problèmes de voisinage (individualisme marqué)

#### **ENVIRONNEMENT FAMILIAL**

- Forte représentation de familles monoparentales
  - o Phénomène de déscolarisation plus important dans ce cadre
- Défaut d'implication directe du parent dans la vie de l'enfant
  - o Des parents soucieux mais qui délèguent beaucoup vers les professionnels
- Problématiques linguistiques dans beaucoup de foyers
  - o Augmentation du nombre de primo-arrivants
- Part d'inactifs importante chez les parents
  - o L'ensemble du foyer (adultes et jeunes adultes) est parfois touché par l'inactivité professionnelle
- Défaillance du cadre éducatif
  - o Absence du père dans le rôle éducatif
  - o Prédominance du rôle de l'ainé (marqué dans les familles monoparentales)
  - o Peu de sensibilisation à la santé
  - Absence de repère pour la jeunesse
- Demande d'accompagnement des collègiens dans le CLAS en hauss

# 3ème chapitre: mise en œuvre du nouveau projet social

Au regard des données transmises par le Grand Avignon (service de Monsieur GOURMELON et Madame DERUELLE) qui sont les mêmes que celles reportées sur le projet en cours

Au regard des enquêtes, des réunions publiques qui ont jalonnées sans interruption le parcours de renouvellement d'agrément depuis 2018

Les problématiques marquantes qui ressortent du territoire restent inchangés et porte sur :

- L'Insécurité/tranquillité publique
- La Parentalité
- Le Repli sur soi, sa communauté, son micro-environnement
- L'Isolement
- L'Echec scolaire
- L'Emploi
- L'Accès aux loisirs et à la culture
- La Fracture numérique (accès aux droits)

#### En considération de l'évaluation des deux projets : centre social et EVS

- 4 Axes d'intervention prioritaires sont définis pour répondre aux enjeux de territoire en considération de l'ASLC et de l'OGA
  - 1/ Favoriser le décloisonnement des publics (Seniors, CLAS, ACM, Jeunes adultes, ACF, Parcours linguistiques, VACAF, AEF, Seniors...)
  - 2/ Apporter des réponses aux besoins et attentes des Habitants (Accueil généraliste, Aide administrative, Insertion/Prévention, ACM, Parcours linguistiques, AGC...)
  - 3/ Être acteur du développement territorial (AGC, Gouvernance...)
  - 4/ Renforcer la complémentarité éducative (CLAS, ALSH, Club Jeunes, AEF, Insertion/Prévention...)
  - 3.1 Les orientations stratégiques retenues en lien avec les axes d'intervention prioritaires

Axes Orientations	Favoriser le décloisonnement des publics	Apporter des réponses aux besoins et attentes des Habitants	Être acteur du développement territorial	Renforcer la complémentarité éducative
Soutenir la fonction parentale				
Soutenir la fonction éducative				
Renforcer l'animation globale et coordination				
Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants Favoriser la				
participation des habitants				

# 3.2 Les objectifs généraux associés à la stratégie du Projet social

Orientations	Soutenir la fonction parentale	Soutenir la fonction éducative	Renforcer l'animation globale et	Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants
Objectifs généraux			coordination	
Consolider la fonction de pilotage				
Consolider la Gouvernance				
Consolider la fonction accueil				
Renforcer le lien parents/enfants				
Accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune				
Permettre l'accès aux droits				
Sensibiliser aux devoirs du citoyens et aux valeurs de la République				
Être visible, communiquer sur l'ensemble du territoire d'influence				

# 3.3 Les objectifs opérationnels qui guideront la déclinaison d'actions particulières

Objectifs généraux	Consolider	Consolider la	Consolider	Renforcer le	Accompagner	Permettre	Sensibiliser	Être visible,
	la	Gouvernance	la	lien	l'évolution	l'accès	aux	communiquer
	fonction de		fonction accueil	parents/enfants	de l'enfant, du jeune	aux droits	devoirs du	sur l'ensemble
	pilotage		accueii		du jeune		citoyens et aux valeurs	du territoire
Objectifs	La.sa.						de la	d'influence
opérationnels							République	
Structurer/renforcer								
la fonction de								
pilotage d'une nouvelle antité								
nouvelle unitie								
Favoriser l'accès à la								
formation								
Intégrer les parents								
comme ressources aux projets								
pédagogiques								
Créer des espaces								
d'échanges								
parents/enfants								
Faciliter la réussite								
scolaire								
Sensibiliser les								
jeunes à leur								
environnement								
Favoriser								
l'ouverture								
culturelle des Habitants								
Tidorearies								
Renforcer l'accueil								
généraliste								
Contribuer à la								
cohérence des								
apprentissages linguistiques sur le								
territoire								
Répondre aux								
enjeux de la santé								
Permettre l'accès aux vacances en								
famille								
							<u> </u>	
Participer à								
l'animation de la vie locale et associative								
. State State and State at the								

#### 3.4 Les fiches actions

FICHE ACTION 1

# Structurer/renforcer la fonction de pilotage

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

ORIENTATIONS: Renforcer l'AGC - Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

**OBJECTIF GENERAL**: Consolider la Gouvernance

QUI

LA DIRECTION avec L A PRESIDENCE

**AVEC QUI** 

#### LES ADMINISTRATEURS

**ATTENDUS** 

- → Réflexion autour de la définition d'un **Projet associatif** et son positionnement par rapport au **Projet social**
- → Implication dans les instances décisionnelles et de réflexion ad hoc

**COMMENT** 

- Conseil d'Administration trimestriel
- Un Bureau—mensuel
- Commission Projets (élaboration et suivi

FORMATION DES
ADMINISTRATEURS/fonction

**MOYENS** 

Prestations AGC/convention cadre —évolution sur fonds locaux CAF(adaptation offre de services)

EVALUATION (CPE annuelle)

Critères retenus selon les attendus CAF:

• Conformité : Qualité de la Gouvernance et du pilotage ; qualité des ressources

<u>Indicateurs</u>: tenue régulière des réunions—implication des Administrateurs—création d'un projet associatif—accompagnement/formation

HARMONISAT ION

> FUSION ASLC/OGA

Intégration de 3 Administrateurs de l'OGA dans le CA de l'ASLC (en considération de ses statuts) à compter du 1er janvier 2022

FICHE ACTION
1 bis

# Structurer/renforcer la fonction de pilotage

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS: Renforcer l'AGC** 

**OBJECTIF GENERAL**: Consolider la fonction de pilotage

QUI

#### LA DIRECTION

**AVEC QUI** 

# Création poste de COORDINATION GENERALE

### **ATTENDUS**

- → intégrer les salariés (ASLC et OGA) dans une dynamique commune
- → optimiser le fonctionnement opérationnel au regard des projets : social et associatif
- → en concomitance, apporter une présence et une réponse aux sollicitations partenariales

### COMMENT

- Définition de la fiche de poste de la Coordination générale
- Répartition des missions : Direction/Coordination générale
- Définition des délégations et des subdélégations—en lien avec le Conseil d'administration
- Participation au Fonctionnement des Bureaux (présence, ordre du jour...)
- Réunions de pilotage régulières (temporalité à définir) entre la Direction et la Coordination générale
- Réunions de coordination régulières (hebdomadaires) entre la Coordination générale et/ou le Directeur avec les Responsables de pôles

**MOYENS** 

Prestations AGC/ convention cadre —évolution sur fonds locaux CAF; Contrat de ville (y compris Département)

#### **EVALUATION**

#### <u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

- Conformité : Qualité de la Gouvernance et du pilotage ; qualité des ressources
- Efficacité : effets de réflexion prospective et de coordination institutionnelle <u>Indicateurs</u> : respect des temporalités, des appels à projet ; apport d'actions innovantes...

# HARMONISAT ION

**FUSION** 

ASLC/OGA

- Réflexion partenariale pour la mise à disposition d'un nouveau Siège Administratif
  - · Cohésion d'équipe (camps de base des salariés hors lieux

d'activités)

- Identification de la nouvelle Association ; Lisibilité des Habitants
- Accompagnement RH externe

# Participer à l'animation de la vie associative

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

ORIENTATIONS: Renforcer l'AGC; Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants
OBJECTIF GENERAL: Consolider la fonction de pilotage et la Gouvernance; être visible, communiquer sur l'ensemble du territoire d'influence

QUI

#### LA DIRECTION et LA COORDINATION GENERALE

#### **AVEC QUI**

- •Le Conseil d'administration
- Les acteurs du territoire
  - olnstitutions oAssociations locales oCollectifs d'Habitants

### **ATTENDUS**

- Relancer ce qui constituait l'ADN de l'OGA (animation de la vie associative locale)
- Dynamiser les initiatives locales et partenariales
- Replacer la structure en considération de l'agrément centre social (fonction AGC)

### **COMMENT**

- Implication du Conseil d'administration dans les Conseils locaux (Conseil citoyen, Conseil de quartier...)
- Constitution d'un Comité d'animations du territoire (ex -Comité des usagers)
- Partenariat spécifique APROVA/ASLC : définition des rôles ; mise en place d'une communication spécifique
- Soutien logistique aux associations
- Mise en place de commissions partenariales thématiques

**MOYENS** 

Prestations AGC—Fonds d'initiatives locales (FIL) - CAF fonds propres - Conventions d'objectifs Ville

#### **EVALUATION**

### <u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

- Conformité : Qualité de la Gouvernance et du pilotage ; Approche globale et innovante ; Participation des Habitants
- Efficacité : effets de réflexion prospective et de coordination institutionnelle

<u>Indicateurs</u>: respect des temporalités, des appels à projet; apport d'actions

# HARMONISAT ION

FUSION ASLC/OGA • Le projet de développement de la vie associative porté par l'OGA est transféré au niveau du pilotage de la structure fusionnée.

En attendant la destruction du lieu « Maison des associations » dans le cadre du NPRU ou bien dans la perspective de la mise à disposition d'un nouveau siège administratif : envisager le re nomination du lieu

3

# RENFORCER LA FONCTION ACCUEIL GENERALISTE

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: Renforcer l'AGC; Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

**OBJECTIF GENERAL**: Consolider la fonction ACCUEIL; être visible, communiquer sur l'ensemble du territoire d'influence; Permettre l'accès aux Droits

QUI

3 AGENTS D'ACCUEIL (1.9 ETP dont 0.9 ETP dédiés à le Médiation administrative et

**AVEC QUI** 

- •l'ensemble des salariés et des bénévoles
- •La Fédération des centres sociaux de Vaucluse
- Tout acteur du territoire

**ATTENDUS** 

- Faire du centre social un équipement ouvert à Tous.
- Proposer une offre globale d'information et d'orientation
- Structuré l'accueil sur le QPV Nord-est voire sur le Territoire Nord-est

#### **COMMENT**

- Deux lieux d'accueil identifiés sur le QPV dans l'attente d'un nouveau Siège administratif
  - Etudier la mise en place d'une antenne sur le PONT DES DEUX EAUX
- Participation à la commission fédérale ad hoc
- Mise en place d'espace d'échanges communs entre Habitants, Acteurs du territoire et équipe du centre social (cafés Habitants, cafés thématiques...)
- •Mise en place d'un outil commun de référencement et de suivi des données usagers et adhérents accessible à l'ensemble des secteurs d'activité/Formation si nécessaire
- Mise à disposition d'un répertoire d'informations partenaires (adresses utiles)

**MOYENS** 

financement AGC/convention cadre; CAF Fonds propres ; contrat de ville (y compris le Département)

#### **EVALUATION**

(CPE annuelle)

#### <u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

• Conformité : Accueil généraliste ; Partenariats ; Participation des Habitants Indicateurs : suivi des orientations, référencement des données, harmonisation des informations....

# HARMONISAT ION

FUSION ASLC/OGA

- •1 temps mensuel de concertation (formalisé) entre les 3 agents + la Direction ou la Coordinatrice générale
- ° Cohérence de l'affichage et des informations diffusées sur les lieux d'accueil
- Accès à au moins un lieu d'accueil (communication adéquate pour le public) du lundi au vendredi. toute l'année

# INTEGRER LES PARENTS COMME RESSOURCES AUX PROJETS PEDAGOGIQUES

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

**OBJECTIF GENERAUX** : renforcer les liens parents/enfants et intergénérationnels; accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune

QUI

# Pôle ENFANCE, Pôle JEUNES/JEUNES ADULTES

**AVEC QUI** 

#### Avec la Référente ACF/Pôle ADULTES

**ATTENDUS** 

associer spécifiquement les parents et leur(s) enfant(s) dans chacun des secteurs concernés avec l'éventualité d'un accompagnement avec la *Référente Famille* (si des difficultés relationnelles devaient être identifiées)

#### **COMMENT**

- Avec l'aide de partenaires extérieurs en fonction des situations
- Des actions parentalité propres à chaque pôles, dans chaque secteur concerné :

∘ AEF ∘ CLAS ∘ ALSH ∘ Club Jeunes

- Des actions parentalités clairement identifiées dans le cadre de l'ACF
- De la concertation inter-secteurs lors des *Réunions de coordination régulières* (fiche action 1 bis)

**MOYENS** 

Prestation CAF/ACF; REAAP; Contrat de Ville (y compris Département), Conventions d'objectifs

### **EVALUATION**

<u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

• Conformité : Partenariat ; Participation des Habitants; Qualité des ressources

• Efficacité : effets de réflexion prospective

<u>Indicateurs</u>: ....

HARMONISAT ION FUSION ASLC/OGA

Responsabilité des missions ACF, AEF - Linguistique (Pôle adultes/seniors) sous l'autorité d'un seul Référent - supervision de l'action parentale au Centre social

FICHE ACTION 4 bis

# CRÉER OU DIRIGER VERS DES ESPACES PARENTS/ENFANTS

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants ; Renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

**OBJECTIF GENERAL** : renforcer les liens parents/enfants et intergénérationnels ; accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune ; sensibiliser aux devoirs du citoyens et aux valeurs de la République

QUI

# Pôle ENFANCE, Pôle JEUNES/JEUNES ADULTES

**AVEC QUI** 

# Avec la Référente ACF/Pôle ADULTES

**ATTENDUS** 

Associer spécifiquement les parents avec leur(s) enfant(s) Créer des lieux d'expression sur la parentalité

#### **COMMENT**

- Avec l'aide de partenaires et d'intervenants extérieurs en fonction des situations
- Des actions parentalité propres à chaque pôles, dans chaque secteur concerné :
- · AEF: des ateliers et des sorties parents/enfants; des groupes de parole parentalité
- **CLAS** : Conseil de parents réguliers ; groupe de paroles *CLAS/parentalité* ; valorisation du travail des enfants ; organisation d'une manifestation partenariale (centre social, institutions, acteurs de l'éducation...) en direction des parents
- ALSH : Conseils de parents réguliers, des ateliers parents/enfants
- · Club Jeunes : Conseils de parents/jeunes réguliers
- ACF: parcours familiaux autour de parcours/ateliers culturels et artistiques; des sorties en familles; animation d'un espace dédié parents/bambins (espace Tendresse)

**MOYENS** 

Prestation CAF/ACF ; REAAP ; Contrat de Ville (y compris Département), Conventions d'objectifs

#### **EVALUATION**

<u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

• Conformité : Partenariat ; Participation des Habitants; Qualité des ressources

• Efficacité : effets de réflexion prospective

ION
FUSION
ASLC/OGA

Responsabilité des missions ACF, AEF - Linguistique (Pôle adultes/seniors) sous l'autorité d'un seul Référent - supervision de l'action parentale au Centre social

#### Faciliter la réussite scolaire

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

**OBJECTIF GENERAUX** : accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune ; permettre l'accès aux droits ; sensibiliser aux devoirs du citoyens et aux valeurs de la République

QUI

# Pôle ENFANCE, Pôle JEUNES/JEUNES ADULTES

**AVEC QUI** 

- •Les écoles et les collèges du secteur
- Avec le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) d'Avignon

**ATTENDUS** 

- Offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole.
- Lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire

#### COMMENT

- Avec l'aide de **bénévoles** et d'**intervenants extérieurs (**en fonction des besoins)
- Dans le cadre du **Contrat local d'accompagnement scolaire** (CLAS) en direction des élèves de primaire et des collégiens
- ∘ Inscription à l'initiative des parents ou orientée par les partenaires de l'Education nationale ou du PRE ∘ Du lundi au samedi matin pendant les périodes scolaires ∘ Dans les locaux du centre social ou dans l'école ∘ accompagnement centré sur les apports culturels et sur l'aide aux devoirs
- Dans le cadre de la mission Insertion/Prévention du Centre social
- ∘ en partenariat avec les CPE des collèges du secteur (signalement des élèves du QPV en situation de déscolarisation ou de décrochage) ∘ en partenariat avec la Direction Prévention et Proximité de la Ville d'Avignon → médiation vers les familles des élèves

**MOYENS** 

Dispositif CLAS; Contrat de Ville (y compris Département); Conventions d'objectifs; Fonds régionaux; Fonds locaux de prévention de la délinquance

#### **EVALUATION**

<u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

• Conformité : Partenariat ; Qualité des ressources ; approche globale et innovante

• Efficacité : effets de coordination institutionnelle

Indicateurs: ....

HARMONISAT ION FUSION

ASLC/OGA

Fusion des deux dispositifs CLAS : ASLC et OGA qui ont des fonctionnements différents  $\rightarrow$  harmonisation des pratiques et des actions pour une cohérence d'action territoriale et une égalité de traitement entre les individus  $\rightarrow$  Création d'un Pôle *ENFANCE* regroupant les deux CLAS et les ALSH permettant l'implication de salariés dans l'un et l'autre secteur  $\rightarrow$  passerelle entre les deux secteurs

# Sensibiliser les jeunes à leur environnement

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

ORIENTATIONS: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants

OBJECTIF GENERAUX: accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune; sensibiliser aux devoirs du citoyens et aux valeurs de la République

QUI

# Pôle ENFANCE, Pôle JEUNES/JEUNES ADULTES

**AVEC QUI** 

Avec les partenaires institutionnels, de la FCS 84 et tout autre intervenant extérieur

**ATTENDUS** 

 développer des prises de conscience, des comportements souhaités des futurs adultes, voire influencer les parents et adultes de leur entourage . •S'ouvrir vers l'extérieur

#### COMMENT

• Dans le cadre des ACM (ALSH et Club Jeunes) avec la participation d'intervenants extérieurs :

oproposition d'ateliers thématiques autour de la citoyenneté (droits et devoir réciproques) et de l'éco-citoyenneté (les bons gestes pour préserver son environnement particulier et commun)

•Aborder la question du vivre ensemble (l'égalité des genres, lutter contre les discriminations, le racisme, les addictions diverses ...)

- Dans le cadre du Club Jeunes :
  - o citoyenneté : rencontres avec des élus, visite des Institutions ...
  - Vivre ensemble : participation à des projets inter-territoires (Réseaux

Jeunes: départemental et national; animation pieds d'immeuble...

- o découverte du patrimoine culturel et naturel local : sensibilisation, visites, construction de séjours...
- Dans le cadre de l'accueil « jeunes adultes » en horaires atypiques\*, avec l'aide de partenaires conventionnés : accueil, information , orientation et accompagnement du public vers des partenaires (droit commun, dispositifs spécifiques...); sensibilisation à l'égalité Femmes/Hommes

**MOYENS** 

Dispositif CLAS; Contrat de Ville (y compris Département); Conventions d'objectifs; Fonds régionaux ; Fonds locaux de prévention de la délinquance ; appel à projet ponctuel (dispositif vacances apprenantes ....)

# **EVALUATION**

Critères retenus selon les attendus CAF:

(CPE annuelle)

•Conformité : Partenariat ; Qualité des ressources ; approche globale et innovante

• Efficacité: effets de coordination institutionnelle ; effet de mixité ; effet de solidarité

# **COHERENCE TERRITORIALE**

\*Ouverture hebdomadaire (sauf temps de vacances scolaires) de lieux d'accueil, en cohérence avec des dispositifs existants (Médiabus...) :

• Reine Jeanne Saint-Jean/Grange d'Orel/Neuf Peyres

#### **Favoriser l'ouverture culturelle des Habitants**

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants; renforcer l'Animation globale et coordination

**OBJECTIF GENERAUX**: Renforcer les liens parents/enfants et intergénérationnels; accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune; être visible, communiquer sur l'ensemble du territoire d'influence

QUI

# **Coordination générale**

**AVEC QUI** 

Avec le Référent ACF et l'ensemble des Responsables de Pôles

**ATTENDUS** 

- Dynamiser le QPV.
- Faire connaître et reconnaître le Centre social.
- Faciliter les rencontres intergénérationnelles

#### COMMENT

- Avec l'aide des différents secteurs, d'intervenants extérieurs, des partenaires associatifs du territoire et les partenaires institutionnels.
- En allant à la rencontre des habitants.
  - Des pieds d'immeubles, des animations de rue itinérantes durant l'été,
- En proposant des projets transversaux et des animations territoriales
- Des temps forts (Circulades, Eveiller l'esprit critique en 2022...) et des temps festifs intergénérationnels (Noël, Carnaval...)

**MOYENS** 

Contrat de Ville (y compris Département) ; Conventions d'objectifs ; CAF; ETAT; FIL

#### **EVALUATION**

#### Critères retenus selon les attendus CAF:

(CPE annuelle)

• Conformité : Partenariat ; Qualité des ressources ; approche globale et innovante

• Efficacité : effets de coordination institutionnelle

Indicateurs: ....

ION FUSION

ASLC/OGA

Implication des secteurs de l'ASLC et de l'OGA dans les projets transversaux de l'année (finalisation de « Et bien jouer maintenant ») et thèmes communs dans les secteurs communs des deux structures.

Implication commune dans les temps festifs.

# Contribuer à la cohérence des apprentissages linguistiques sur le territoire

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants; renforcer l'Animation globale et coordination

**OBJECTIF GENERAUX**: Renforce les liens parents/enfants et intergénérationnels; permettre l'accès aux droits; sensibiliser aux devoirs du citoyens et aux valeurs de la République

QUI

# la Référente ACF/Pôle ADULTES et SENIORS

**AVEC QUI** 

# L'Accueil généraliste ; La FCS 84

**ATTENDUS** 

Acquérir un niveau linguistique sur l'échelle de la classification du cadre européen de référence ainsi qu'une meilleure connaissance des règles de vie du pays d'accueil. Renforcer l'autonomie des personnes. Favoriser le lien social

#### **COMMENT**

- •Des réunions de préparation à l'organisation de l'année et des réunions de coordinations ad hoc pendant l'année en présence des agents d'accueil.
- •Mise en commun entre les Formateurs de séquences de formation linguistique en incluant des cours à distance (avec FCS84, Avenir 84)
- °Lutte contre *l'illectronisme* avec des séances numériques pour la prise en main d'outils
- •Mise en place d'une entrée par objectif d'apprentissage et d'un langage commun qui permet une vue transversale sur l'ensemble de l'offre linguistique du territoire.
- •Inclusion de cours en immersion vers l'extérieur (lieux stratégiques avignonnais et vauclusien y compris le Café Habitants organisé par l'Accueil du CS)
- Organisation d'ateliers à visée parentale (AEF)

**MOYENS** 

Contrat de Ville (y compris Département) BOP 104, CAF fonds propres

### **EVALUATION**

### <u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

•Conformité : Partenariat ; Qualité des ressources ; participation des Habitants

●Efficacité : effets d'autonomisation, de mixité, de mobilité, de solidarisation

HARMONISAT ION

> FUSION ASLC/OGA

Responsabilité des missions ACF, AEF - Linguistique (Pôle adultes/seniors) sous l'autorité d'un seul Référent : mise en place d'une coordination linguistique (administrative et pédagogique) qui permet d'harmoniser les pratiques et d'orienter les apprenants dans un parcours d'apprentissage cohérent sur le territoire Nord-est mais aussi en relation avec la Fédération des centres sociaux 84 porteuse du Pôle linguistique

### Répondre aux enjeux de la santé

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants; renforcer l'Animation globale et coordination

**OBJECTIF GENERAUX**: accompagner l'évolution de l'enfant, du jeune. Permettre

QUI

# Le Pilotage

**AVEC QUI** 

# L'ensemble des secteurs d'activité Avec une forte sollicitation partenariale

**ATTENDUS** 

Réduire les disparités au sein de la population en général. Amener les Habitants a une meilleure perception de l'état de santé, de la leur mais aussi celle des autres ainsi que du système de santé. Que chacun puisse savoir ce à quoi il a droit

#### **COMMENT**

- Organiser des rencontres partenariales d'information/formation en direction des Habitants, des professionnels
- Aborder les thèmes de la santé dans tous les secteurs d'activité
- Dans le secteur linguistique, aborder l'apprentissage du français à travers les mots de la santé. Amener les apprenants à connaître leurs droits et certains lieux stratégiques.
- Dans le secteur Famille et Seniors, développement d'ateliers Jardins,
   cuisine, santé ; faire attention aux seniors qui nous entourent ...
- °Dans les ACM, découverte de pratiques sportives, ateliers autour du bien manger ; sensibilisation aux risques d'addiction

**MOYENS** 

Tous ceux du Centre social avec une forte mobilisation d'intervenants

#### **EVALUATION**

<u>Critères retenus selon les attendus CAF</u>:

(CPE annuelle)

- •Conformité : Partenariat ; Qualité des ressources ; participation des Habitants; qualité de pilotage; accueil généraliste; approche globale et innovante
- Efficacité : effets d'autonomisation, de mixité, de mobilité, de solidarisation, de coordination institutionnelle

HARMISATIO N FUSION ASLC/OGA Coordination des agents d'accueil

#### Permettre l'accès aux vacances en famille

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: soutenir la fonction parentale ; soutenir la fonction éducative ; renforcer le pouvoir d'agir des Habitants; renforcer l'Animation globale et coordination

**OBJECTIF GENERAUX**: renforcer le lien parents/enfants; permettre l'accès aux droits

QUI

# L'Agent d'accueil en charge du dispositif VACAF

**AVEC QUI** 

# Le Référent ACF, La Communication du Centre social

**ATTENDUS** 

faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles avec leur(s) enfant(s)

### COMMENT

- Lancer une grande campagne d'information dès le début de l'année
- accorder une large place au traitement des dossiers de départ en vacances.
   L'ensemble des agents d'accueil du Centre social susceptible d'intervenir →
   formation au dispositif

**MOYENS** 

#### Dispositif VACAF

#### **EVALUATION**

#### Critères retenus selon les attendus CAF:

(CPE annuelle)

•Conformité : participation des Habitants; qualité de pilotage; accueil généraliste;

Efficacité : effets d'autonomisation, de mobilité

HARMISATIO N FUSION ASLC/OGA l'ensemble des agents d'accueil sont concernés et peuvent intervenir sur un dossier: temps de coordination des 3 agents

#### Favoriser l'accès à la formation

Renouvellement

Nouvelle démarche

**ENJEUX** 

**ORIENTATIONS**: renforcer le pouvoir d'agir des Habitants; renforcer l'Animation globale et coordination

OBJECTIF GENERAUX: Consolider la gouvernance; consolider la fonction accueil

QUI

# Le Pilotage

**AVEC QUI** 

# La FCS 84, l'OPCO

**ATTENDUS** 

- •Former les Administrateurs en charge de l'association
- Faciliter les échanges, la relation, le partage d'informations
- •Sensibiliser les Salariés aux besoins futurs de l'Association

#### **COMMENT**

- Mobiliser les ressources partenariales
- $^{\circ}$  Collectivement, en interne où associer à d'autres Structures  $\rightarrow$  Le rôle de l'Administrateur et de la Gouvernance

\*Etablissement du DUERP

- · Intégrer la commission Accueil de la FCS84
- Mise en place d'une démarche GPEC

**MOYENS** 

OPCO, FCS84, Fonds propres, Prestations AGC/convention cadre —évolution sur fonds locaux (adaptation offre de services)

#### **EVALUATION**

#### Critères retenus selon les attendus CAF:

(CPE annuelle)

•Conformité : qualité de gouvernance et de pilotage; accueil généraliste; qualité des ressources

Efficacité : effets de réflexion prospective

# HARMISATIO N

FUSION ASLC/OGA

- Formation interne concernant la Médiation administrative et le dispositif VACAF
- •Utilisation d'un outil commun de référencement des données Adhérents et usagers, accessible à l'ensemble des pôles d'activité

#### **FOCUS**

# Le nouveau projet ACF :

Orientations du projet social du centre	Objectifs du projet ACF	Actions-supports
Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	Favoriser l'ouverture culturelle des Habitants	J ( )
	Répondre aux enjeux de la santé	<ul> <li>Espaces de paroles avec des intervenants extérieurs</li> <li>Ateliers cuisine/santé</li> <li>Implications des familles lors des animations festives</li> </ul>
	Participer à l'animation de la vie associative locale	dans l'espace public à l'intérieur et hors du territoire :  • Pieds d'immeuble  • animations de rue thématiques en rapport avec la
	Créer ou diriger vers des espaces d'échanges parents/enfants	période de l'année ∘Temps festifs organisés par les familles ∘Parcours familiaux
Soutenir la fonction éducative	Faciliter la réussite éducative	<ul> <li>Implication dans le dispositif Ecole ouverte aux parents</li> <li>Veiller à l'inclusion des parents dans le dispositif CLAS</li> <li>Mise en place d'ateliers linguistiques à visée parentale</li> <li>Assurer une médiation Parents/écoles selon les besoins</li> </ul>
Soutenir la fonction parentale	Créer ou diriger vers des espaces d'échange	<ul> <li>Mise en relation des parents avec des intervenants extérieurs selon les problématiques identifiées dans les différents espaces d'échange mis en place par chaque secteur d'activité</li> <li>Mise en place de parcours familiaux</li> </ul>
		- Animation d'un espace Parents/Bambins

# Les acteurs du projet ACF

	Nombre	ETP	Rôle dans le projet	Qualification	Statut (CDD, CDI,)
Référent ACF	1	0.6 ETP	Assurer la coordination de l'ensemble des actions collectives ou individuelles au sein de la structure relevant du champ de la famille et de la parentalité	MASTER 2	CDI
Autres salariés	2	0.7 ETP	1/ animation, accompagnement sur les actions supports 2/dispositif VACAF		

#### 3.5 Les ressources pour la mise en œuvre du Projet social

#### 3.5.1 Les ressources humaines

#### Le Conseil d'administration

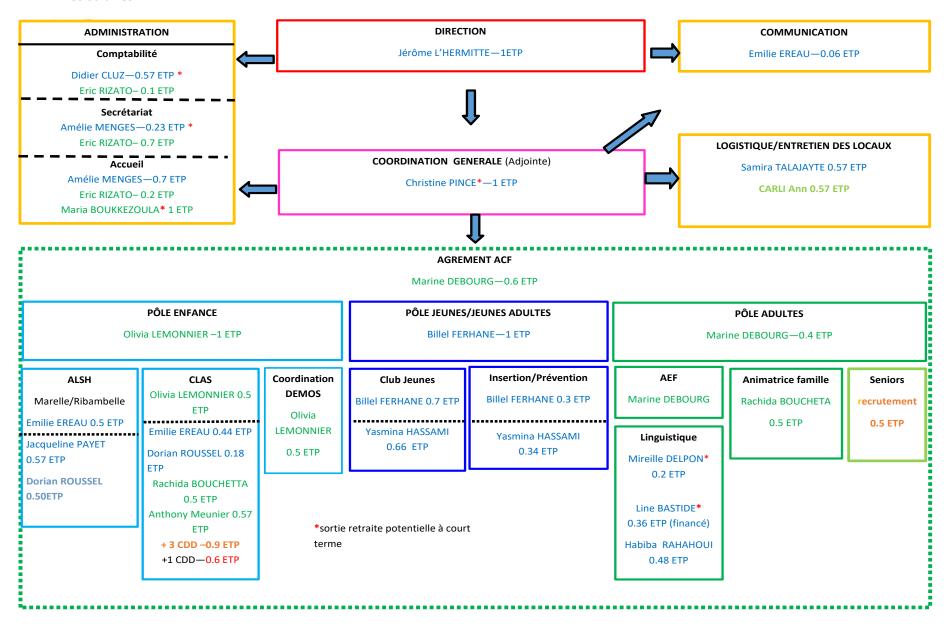
NOM	Prénom	<b>Fonction</b> (président, membre du bureau)	Date de nomination	Date d'entrée dans le CA	Attribution particulière (ex :participation à une commission thématique, etc)	Issu(e) de la ZVS*
CHAIBAINOU	Jacques	Président	2002	1988		<mark>Oui</mark> - non
MAGALLON	Christiane	Trésorière	2017	2017		Oui – <mark>non</mark>
LOPEZ	Sandra	Secrétaire	2020	2018		<mark>Oui</mark> - non
MALLEM	Hafida	Administratrice		1995		Oui - non
VALLEJOS	Thierry	Administrateur		2014		Oui - <mark>non</mark>
BOUSSIF	Farid	Administrateur		2016		Oui - non
SIGNORE	Hervé	Administrateur		2017		Oui – non**
CASCARET	Sophie	Administratrice		2017		Oui– non**
KECHICHE	Mohamed	Administrateur		2019		Oui - non
LANGER	Patricia	Administratrice cooptée **		2022		Oui - non
GUILLOT	Philippe	Administrateur coopté **		2022		Oui - <mark>non</mark>
BOUGNIOL	Benjamin	Administrateur coopté **		2022		Oui - non

<sup>\*</sup> Zone de vie sociale sur laquelle intervient le centre social

<sup>\*\*</sup>N'habite pas la ZSV mais y travaille en qualité de Conseiller principal d'éducation des collèges REP+

<sup>\*\*</sup>Intégration des trois Administrateurs de l'OGA mentionnés dans le traité de fusion, selon les statuts de l'ASLC

#### Les Salariés



Prénom NOM	AGE	FONCTION	QUALIFICATION	ANCIENNETE	TYPE DE CONTRAT	FIN DE CONTRAT CDD	ETP
Jérôme L'HERMITTE	55	Directeur	DUT GEA ; DE-DPAD ; Master 2 PS ()	11 ans	CDI		1
Christine PINCE	63	Adjoint-direction	DEUG lettres ; BEATEP	17 ans	CDI		1
Didier CLUZE	60	Comptable	BAC	10 ans	CDI		0.57
Corine MENGES	60	Secrétaire agent d'accueil	BAC	31 ans	CDI		0.93
Eric RIZATO	48	Secrétaire agent d'accueil	BTS comptabilité		CDI		1
Maria BOUKHEZOULA	62	Médiatrice administrative	BEP sténodactylo	19 ans	CDI		1
Samira TALAJAYTE	49	Agent d'entretien		2 ans	CDI		0.57
Anne CARLI	51	Agent d'entretien		4 mois	CUI	30/09/2022	0.57
Marine DEBOURG	32	Référente ACF et Responsable Pôle Adultes	Master 2 Didactique du FLE		CDI		1
Rachida BOUCHETTA	48	Animatrice Familles	BP JEPS Animation Sociale	6 mois	CDI		0.5
Mireille DELPON	70	Formatrice d'adultes	Licence Professionnelle Formateur d'adultes	Retraitée	CDD	06/2022	0.57
Line BASTIDE	67	Formatrice d'adultes	Licence Français langue étrangère	26 ans	CDII		0.36
Habiba RADAHOUI	45	Formatrice d'adultes		3 mois	CDD	06/2022	0.46
A recruter		Référent Seniors			CDI		0.5
Olivia LEMONNIER	56	Responsable Pôle Enfance et coordinatrice DEMOS	DE Educatrice spécialisée	11 ans	CDI		1
Emilie ROSSIGNOL	44	Animatrice sociale DEMOS	Master sciences humaines		CDD	06/2023	
Mathias NORTHAM	20	Animateur social DEMOS	Niveau bac	2 mois	CDI		
Anthony MEUNIER	27	Animateur socioculturel	BP JEPS Animation Sociale	1 an	CUI	06/2022	0.6
Emilie EREAU	26	Animatrice socio-culturelle – Directrice ALSH	Master 2 anthropologie	3 ans	CDI		1
Dorian ROUSSEL	23	Animateur socio-culturel	Niveau BAC	3 mois	CDD	06/2022	0.5
Jacqueline PAYET	55	Animateur socio-culturel	BAFA	13 ans	CDII		0.54
Bilel FERHANE	27	Responsable pôle Jeunes et Jeunes adultes	BPJEPS APT - BAFD	5 ans	CDI		1
Yasmina HASSAMI	26	Animatrice socioculturelle (Club Jeunes et Insertion/Prévention	BAFD	2 ans	CDI		1

# 3.5.2 Les ressources financières (projection sur la durée du projet social)

### 

FIFD / FIFD R	0111 2020	401.5			222	1016		= 1010:
Achats matières et fournitures 29 600 4 300 33 900 Prostations de services 27 370 2 500 29 870 PONUEP/ POLE RNPLOI / ASP 19 215 8 800 29 015 Autres fournitures 8 13 30 2 000 10 130 ACSE Contrate d ville 49 500 49 000 9 850 00 8 20 10 130 ACSE Contrate d ville 49 500 8 20 10 130 ACSE Contrate d ville 49 500 8 20 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10								
Prestations de services					•			
Autres fournitures								
BOP 104								
FIPD / FIPD R	Autres fournitures	8 130	2 000	10 130		49 500		
1- Services extérieurs					BOP 104	12 250	7 945	20 195
18   18   18   18   18   18   18   18					FIPD / FIPD R	8 500		8 500
Charges Locatives GDH					ACSE CLAS	15 000	8 200	23 200
Services   Charges   Locatives GDH   1 510   Convention   17 000   10 000   27 000   27 000   28 000   Action familie   1 000   1 0 000   1 0 000   27 000   Action familie   1 000   1 0 000   1 0 000   27 000   Action familie   1 000   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 000   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 000   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 00   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 000   1 0 000   1 0 000   2 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 000   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   3 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   1 0 000   Action familie   1 0 0 0   Action famil	61 - Services extérieurs	18 030	14 925	32 955	742 - Subventions Région	9000		9 000
Entretien et réparation	Locations	1 405	6 225	7 630	743 - Subventions Département	44 935	12 500	57 435
Assurance 6 500 2 500 9 000 ACC 16 000 1500 2 500 6 16 000 Action familie 1 000 1 500 2 500 1 000 5 500 5 500 5 500 5 500 1 1 500 2 500 5 500 5 500 1 1 500 5 500	Charges Locatives GDH	1 510		1 510	Convention	17 000	10 000	27 000
Action famille	Entretien et réparation	8 615	6 200	14 815	CLAS	1 935		1 935
Fonds initiative locale   Señiors   9 000	Assurance	6 500	2 500	9 000	AGC	16 000		16 000
62 - Autres services extérieurs         47 870         11 395         59 265         744 - Subventions Commune         211 225         66 675         276 900         3 000           Rémunérations intermédiaires et honoraire         16 195         5 295         21 490         Contrat de ville         18 000         15 500         33 500           Déplacements, mission         15 825         800         16 625         AGC         66 690         66 690         66 690           Frais postaux et de télécommunications         5 280         5 000         10 280         CLAS         9 015         15 175         24 190           Services bancaires         410         300         710 RLPD         4 500         4 500         4 500         500         500         6000         Fonds initiative locale         500         500         500         6000         Fonds initiative locale         500         60 000         6000         6000         6000         6000         60 000         60 000         66 745         243 880         66 745         243 880         66 745         248 880         66 745         243 880         66 745         243 880         66 745         243 880         66 745         243 880         66 745         243 880         66 745         245 880         67 7					Action famille	1 000	1 500	2 500
Second color					Fonds initiative locale		1 000	1 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires 16 195 5 295 21 490 Contrat de ville 18 000 15 500 33 500 Publicité, publication 1 160 15 600 15 500 16 625 AGC 66 690 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 66 66 690 60 69 000 600 6					Séniors	9 000		9 000
Publicité, publication 1 160	62 - Autres services extérieurs	47 870	11 395	59 265	744 - Subventions Commune	211 225	65 675	276 900
Déplacements, mission 15 825 800 16 625 AGC 66 690 66 690 Frais postaux et de télécommunications 5 280 5 000 10 280 CLAS 9 015 15 175 24 190 24 500 Cotisation Fédération 6 000 6 000 Frais de formation 3 000 710 FLPD 4 500 500 500 Frais de formation 3 000 710 FLPD 6 6000 Frais de formation 6 000 714 FLPD 6 6000 Frais de formation 7 0 000 715 Frais de formation 7 0 000 715 Frais de formation 7 0 000 715 Frais de formation 8 000 715 Frais de formation 8 0 000 715 Frais de formation 7 0 000 715 Frais de formation 8 0 000 715 Frais de formation 8 0 000 715 Frais de formation 9 000 715 Frais 66 715 Frais 15	Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 195	5 295	21 490	Contrat de ville	18 000	15 500	33 500
Déplacements, mission  15 825 800 16 625 Frais postaux et de télécommunications 5 280 5 000 10 280 CLAS 110 4500 110 280 CLAS 9 015 15 175 24 190 4 500 Cotisation Fédération 6 000 6 000 Frais de formation 3 000 Frais de formation 4 15 610 17 510 33 120 Frais Description Fédération 15 610 17 510 33 120 Frais Description Fédération 15 610 17 510 33 120 Frais Description Fédération 15 610 17 510 33 120 Frais Description Fédération Autres impôts et taxes Frais Description Fédération 15 610 17 510 18 Frais Description Fédération Fédération 15 610 17 510 18 Frais Description Fédération Frais Description Frai	Publicité, publication	1 160		1 160	Convention	44 020	34 500	78 520
Services bancaires	Déplacements, mission	15 825	800	16 625	AGC	66 690		66 690
Services bancaires	Frais postaux et de télécommunications	5 280	5 000	10 280	CLAS	9 015	15 175	24 190
Cotisation Fédération Frais de formation  8 000 3 000 6 000 745- Subventions CAF PS AGC PS AGC PS AGC PS AGF PS AGC PS AGF PS AGC PS AGF PS AG	'							
Frais de formation 3 000							500	
745 - Subventions CAF   177 135   66 745   243 880   70 785   70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70						69 000	000	
PS AGC	Trais de fermation	0 000		0 000			66 745	
PS ACF   23 680   23 680   23 680   23 680   23 680   63 - Impôts et taxes sur rémunération   15 610   17 510   33 120   PS CLAS   21 800   19 280   41 08							00140	
15 610   17 510   33 120   PS CLAS   21 800   19 280   41 080   19 280								
Autres impôts et taxes sur rémunération	62 Impêts et tayes	15 610	17 510	22 120			10 200	
Autres impôts et taxes    PS Relais Vacances   2 500   2 500   2 500   3 1 400   3 1 400   3 1 400   3 1 400   3 1 400   3 1 400   3 1 400   3 1 400   4 605   6 600	•						19 200	
Gourvernance et Accueil   16 000   15 400   31 400   REAAP   REAAP   6 000   13 265   19 265   Fonds initiative locale   1 250   1 2	·	15 610	17 510	33 120		20 870	2.500	
REAAP Fonds initiative locale Fonds propres 12 000 13 265 19 265 1250 1250 1250 1250 1250 1250 1250 125	Autres impots et taxes					40,000		
Fonds initiative locale   1 250   1								
A63 305   Autres charges de personnel   A63 305   Autres charges de gestion courante   Act   Autres charges financières   Autres charges de gestion courante   Autres charges financières   Autres charges exceptionnelles   Autres charges exceptionnelles   Autres charges exceptionnelles   Autres charges exception aux amortissements   10 955   1 505   12 460   Autres charges sur amts et provisions   Act   A						6 000		
Rémunération des personnels   342 530   157 615   500 145   747 - Subventions Intercommunalité   10 000   10 000   20 000								
Contract de ville					<u> </u>			
Autres charges de personnel  5 080  748 - Subventions MSA  748 - Subventions CARSAT / AG2R  8 000  748 - Subventions GDH  2 000  2 000  748 - Subventions DEMOS  21 000  21 000  65 - Autres charges de gestion courante  75 - Autres produits de gestion coura  6 680  2 200  8 880  66 - Charges financières  76 - Produits financiers  465  80 545  67 - Charges exceptionnelles  77 - Produits exceptionnels  3 630  3 00  3 930  68 - Dotation aux amortissements  10 955  1 505  12 460  78 - Reprises sur amts et provisions  TOTAL  620 870  265 435  886 305	•							20 000
748 - Subventions CARSAT / AG2R 8 000 8 000 748 - Subventions GDH 2 000 2 000 748 - Subventions DEMOS 21 000 21 000 65 - Autres charges de gestion courante 75 - Autres produits de gestion coura 6 680 2 200 8 880 66 - Charges financières 76 - Produits financiers 465 80 545 67 - Charges exceptionnelles 77 - Produits exceptionnels 3 630 300 3 930 68 - Dotation aux amortissements 10 955 1 505 12 460 78 - Reprises sur amts et provisions TOTAL 620 870 265 435 886 305 619 360 255 645 875 005	Charges sociales		53 685					
748 - Subventions GDH       2 000       2 000         748 - Subventions DEMOS       21 000       21 000         65 - Autres charges de gestion courante       75 - Autres produits de gestion coura 6 680       2 200       8 880         66 - Charges financières       76 - Produits financiers       465       80       545         67 - Charges exceptionnelles       77 - Produits exceptionnels       3 630       300       3 930         68 - Dotation aux amortissements       10 955       1 505       12 460       78 - Reprises sur amts et provisions       619 360       255 645       875 005	Autres charges de personnel	5 080		5 080	748 - Subventions MSA	5 120	1 900	7 020
748 - Subventions DEMOS       21 000       21 000         65 - Autres charges de gestion courante       75 - Autres produits de gestion coura 6 680       2 200       8 880         66 - Charges financières       76 - Produits financiers       465       80       545         67 - Charges exceptionnelles       77 - Produits exceptionnels       3 630       300       3 930         68 - Dotation aux amortissements       10 955       1 505       12 460       78 - Reprises sur amts et provisions       619 360       255 645       875 005					748 - Subventions CARSAT / AG2R	8 000		8 000
65 - Autres charges de gestion courante       75 - Autres produits de gestion coura       6 680       2 200       8 880         66 - Charges financières       76 - Produits financiers       465       80       545         67 - Charges exceptionnelles       77 - Produits exceptionnels       3 630       300       3 930         68 - Dotation aux amortissements       10 955       1 505       12 460       78 - Reprises sur amts et provisions       619 360       255 645       875 005						2 000		2 000
66 - Charges financières       76 - Produits financiers       465       80       545         67 - Charges exceptionnelles       77 - Produits exceptionnels       3 630       300       3 930         68 - Dotation aux amortissements       10 955       1 505       12 460       78 - Reprises sur amts et provisions       619 360       255 645       875 005					748 - Subventions DEMOS		21 000	21 000
67 - Charges exceptionnelles 77 - Produits exceptionnels 3 630 300 3 930 68 - Dotation aux amortissements 10 955 1 505 12 460 78 - Reprises sur amts et provisions TOTAL 620 870 265 435 886 305 619 360 255 645 875 005	65 - Autres charges de gestion coura	nte			75 - Autres produits de gestion coura	6 680	2 200	8 880
68 - Dotation aux amortissements 10 955 1 505 12 460 78 - Reprises sur amts et provisions 619 360 255 645 875 005	66 - Charges financières				76 - Produits financiers	465	80	545
TOTAL 620 870 265 435 886 305 619 360 255 645 875 005	67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels	3 630	300	3 930
	68 - Dotation aux amortissements	10 955	1 505	12 460	78 - Reprises sur amts et provisions			
RESULTAT DEFICITAIRE -1 510 -9 790 -11 300	TOTAL	620 870	265 435	886 305		619 360	255 645	875 005
	RESULTAT DEFICITAIRE	-1 510	-9 790	-11 300				

#### 2023

2023							
CHARGES	ASLC	OGA	FUSION	PRODUITS	ASLC	OGA	FUSION
60 - achats	65 750	8 890		70 - Ventes prestations de services	37 070	1 315	38 385
Achats matières et fournitures	29 895	4 345		741 - Subventions Etat	99 465	73 945	173 410
Prestations de services	27 645	2 525	30 170	FONJEP / POLE EMPLOI	14 215	8 800	23 015
Autres fournitures	8 210	2 020	10 230	ACSE Contrat de ville	49 500	49 000	98 500
				BOP 104	12 250	7 945	20 195
				FIPD / FIPD R	8 500		8 500
				ACSE CLAS	15 000	8 200	23 200
61 - Services extérieurs	18 210	15 070	33 280	742 - Subventions Région	9000		9 000
Locations	1 420	6 285	7 705	743 - Subventions Département	44 935	12 500	57 435
Charges Locatives GDH	1 525		1 525	Convention	17 000	10 000	27 000
Entretien et réparation	8 700	6 260	14 960	CLAS	1 935		1 935
Assurance	6 565	2 525	9 090	AGC	16 000		16 000
				Action famille	1 000	1 500	2 500
				Fonds initiative locale		1 000	1 000
				Séniors	9 000		9 000
62 - Autres services extérieurs	48 350	11 515	59 865	744 - Subventions Commune	211 225	65 675	276 900
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 355	5 350	21 705	Contrat de ville	18 000	15 500	33 500
Publicité, publication	1 170		1 170	Convention	44 020	34 500	78 520
Déplacements, mission	15 985	810	16 795	AGC	66 690		66 690
Frais postaux et de télécommunications	5 335	5 050	10 385	CLAS	9 015	15 175	24 190
Services bancaires	415	305	720	FLPD	4 500		4 500
Cotisation Fédération	6 060		6 060	Fonds initiative locale		500	500
Frais de formation	3 030		3 030	CEJ	69 000		69 000
				745- Subventions CAF	179 280	67 035	246 315
				PS AGC	71 845		71 845
				PS ACF	24 035		24 035
63 - Impôts et taxes	15 875	17 920	33 795	PS CLAS	22 125	19 570	41 695
Impôts et taxes sur rémunération	15 875	17 920	33 795	PS Ordinaire	27 275		27 275
Autres impôts et taxes				PS Relais Vacances		2 500	2 500
1				Gourvernance et Accueil	16 000	15 400	31 400
				REAAP	6 000	13 265	19 265
				Fonds initiative locale		1 250	1 250
64 - Charges de personnel	470 480	215 590	686 070	Fonds propres	12 000	15 050	27 050
Rémunération des personnels	347 265	160 405		747 - Subventions Intercommunalité	10 000	10 000	20 000
Charges sociales	118 135	55 185		Contrat de ville	10 000	10 000	
Autres charges de personnel	5 080	55 100		748 - Subventions MSA	5 120	1 900	7 020
, ruii ee eriai gee de pereerine.	0 000		0 000	748 - Subventions CARSAT / AG2R	8 000		8 000
				748 - Subventions GDH	2 000		2 000
				748 - Subventions DEMOS		21 000	21 000
65 - Autres charges de gestion coura	nte			75 - Autres produits de gestion coura	6 680	2 200	8 880
66 - Charges financières				76 - Produits financiers	465	80	545
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits infanciers 77 - Produits exceptionnels	3 630	300	3 930
	12 455	1 520	13 075	•	3 030	300	3 930
68 - Dotation aux amortissements				78 - Reprises sur amts et provisions	616 970	255.050	972 922
TOTAL	631 120	270 505			616 870	255 950	872 820
RESULTAT DEFICITAIRE	-14 250	-14 555	-28 805	Compto 70.19/ d'augmentation			

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Compte 70 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RIS (1,50 %)

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

Compte 74 - POLE EMPLOI perte de l'aide " Emplois Francs" - 5000 €

#### 2024

			20	24			
CHARGES	ASLC	OGA	FUSION	PRODUITS	ASLC	OGA	FUSION
60 - achats	66 405	8 980	75 385	70 - Ventes prestations de services	37 440	1 330	38 770
Achats matières et fournitures	30 195	4 390	34 585	741 - Subventions Etat	99 465	73 945	173 410
Prestations de services	27 920	2 550	30 470	FONJEP / POLE EMPLOI	14 215	8 800	23 015
Autres fournitures	8 290	2 040	10 330	ACSE Contrat de ville	49 500	49 000	98 500
!				BOP 104	12 250	7 945	20 195
!				FIPD / FIPD R	8 500		8 500
!				ACSE CLAS	15 000	8 200	23 200
61 - Services extérieurs	18 390	15 225	33 615	742 - Subventions Région	9000		9 000
Locations	1 435	6 350	7 785	743 - Subventions Département	44 935	12 500	57 435
Charges Locatives GDH	1 540		1 540	Convention	17 000	10 000	27 000
Entretien et réparation	8 785	6 325	15 110	CLAS	1 935		1 935
Assurance	6 630	2 550	9 180	AGC	16 000		16 000
				Action famille	1 000	1 500	2 500
				Fonds initiative locale		1 000	1 000
				Séniors	9 000		9 000
62 - Autres services extérieurs	48 835	11 635	60 470	744 - Subventions Commune	211 225	65 675	276 900
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 520	5 405	21 925	Contrat de ville	18 000	15 500	33 500
Publicité, publication	1 180		1 180	Convention	44 020	34 500	78 520
Déplacements, mission	16 145	820	16 965	AGC	66 690		66 690
Frais postaux et de télécommunications	5 390	5 100	10 490	CLAS	9 015	15 175	24 190
Services bancaires	420	310		FLPD	4 500		4 500
Cotisation Fédération	6 120			Fonds initiative locale		500	500
Frais de formation	3 060		3 060		69 000		69 000
The de remains	0 000		0 000	745- Subventions CAF	181 460	67 330	248 790
				PS AGC	72 925	0. 000	72 925
				PS ACF	24 395		24 395
63 - Impôts et taxes	15 510	19 450	34 960	PS CLAS	22 455	19 865	42 320
Impôts et taxes sur rémunération	15 510	19 450		PS Ordinaire	27 685	15 005	27 685
Autres impôts et taxes	13 310	19 400	34 900	PS Relais Vacances	27 003	2 500	2 500
Autres impois et taxes				Gourvernance et Accueil	16 000	15 400	31 400
!							
!				REAAP	6 000	13 265	19 265
64 Chargas de novembre	4E7 005	220 555	607.550	Fonds initiative locale	12.000	1 250	1 250
64 - Charges de personnel	457 995			Fonds propres	12 000	15 050	27 050
Rémunération des personnels	338 720			747 - Subventions Intercommunalité	10 000	10 000	20 000
Charges sociales	114 195	59 330		Contrat de ville	10 000	10 000	7 000
Autres charges de personnel	5 080		5 080	748 - Subventions MSA	5 120	1 900	7 020
1				748 - Subventions CARSAT / AG2R	8 000		8 000
1				748 - Subventions GDH	2 000	04.00-	2 000
05 Auto Normania				748 - Subventions DEMOS	0.00-	21 000	21 000
65 - Autres charges de gestion courai	nte			75 - Autres produits de gestion coura		2 200	8 880
66 - Charges financières				76 - Produits financiers	465	80	545
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels	3 630	300	3 930
68 - Dotation aux amortissements	13 700	1 670		78 - Reprises sur amts et provisions			
TOTAL	620 835		907 350		619 420	256 260	875 680
RESULTAT DEFICITAIRE	-1 415	-30 255	-31 670				

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RlS (1,50 %)
Comptes 63 64 Remplacement Mme Bastide Line et Mme Delpon Mireille
Indemnité départ retraite Mme Boukezzoula + 7 700 €

Compte 70 1% d'augmentation

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

Compte 74 - POLE EMPLOI perte de l'aide " Emplois Francs" - 5000  $\in$ 

#### 2025

			20				
CHARGES	ASLC	OGA	FUSION	PRODUITS	ASLC	OGA	FUSION
60 - achats	67 070	9 070		70 - Ventes prestations de services	37 815	1 345	39 160
Achats matières et fournitures	30 495	4 435	34 930	741 - Subventions Etat	99 465	73 945	173 410
Prestations de services	28 200	2 575	30 775	FONJEP / POLE EMPLOI	14 215	8 800	23 015
Autres fournitures	8 375	2 060	10 435	ACSE Contrat de ville	49 500	49 000	98 500
				BOP 104	12 250	7 945	20 195
				FIPD / FIPD R	8 500		8 500
				ACSE CLAS	15 000	8 200	23 200
61 - Services extérieurs	18 575	15 380	33 955	742 - Subventions Région	9000		9 000
Locations	1 450	6 415	7 865	743 - Subventions Département	44 935	12 500	57 435
Charges Locatives GDH	1 555		1 555	Convention	17 000	10 000	27 000
Entretien et réparation	8 875	6 390	15 265	CLAS	1 935		1 935
Assurance	6 695	2 575	9 270	AGC	16 000		16 000
				Action famille	1 000	1 500	2 500
				Fonds initiative locale		1 000	1 000
				Séniors	9 000		9 000
62 - Autres services extérieurs	49 320	11 755	61 075	744 - Subventions Commune	211 225	65 675	276 900
Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 685	5 460	22 145	Contrat de ville	18 000	15 500	33 500
Publicité, publication	1 190		1 190	Convention	44 020	34 500	78 520
Déplacements, mission	16 305	830	17 135	AGC	66 690		66 690
Frais postaux et de télécommunications	5 445	5 150	10 595	CLAS	9 015	15 175	24 190
Services bancaires	425	315	740	FLPD	4 500		4 500
Cotisation Fédération	6 180		6 180	Fonds initiative locale		500	500
Frais de formation	3 090		3 090	CEJ	69 000		69 000
				745- Subventions CAF	183 670	67 630	251 300
				PS AGC	74 020		74 020
				PS ACF	24 760		24 760
63 - Impôts et taxes	14 755	17 630	32 385	PS CLAS	22 790	20 165	42 955
Impôts et taxes sur rémunération	14 755	17 630	32 385	PS Ordinaire	28 100		28 100
Autres impôts et taxes				PS Relais Vacances		2 500	2 500
				Gourvernance et Accueil	16 000	15 400	31 400
				REAAP	6 000	13 265	19 265
				Fonds initiative locale		1 250	1 250
64 - Charges de personnel	435 420	210 840	646 260	Fonds propres	12 000	15 050	27 050
Rémunération des personnels	325 785	159 035		747 - Subventions Intercommunalité	10 000	10 000	20 000
Charges sociales	104 555	51 805		Contrat de ville	10 000	10 000	
Autres charges de personnel	5 080	2.000		748 - Subventions MSA	5 120	1 900	7 020
	2 000			748 - Subventions CARSAT / AG2R	8 000		8 000
				748 - Subventions GDH	2 000		2 000
				748 - Subventions DEMOS		21 000	21 000
65 - Autres charges de gestion coura	nte			75 - Autres produits de gestion coura	6 680	2 200	8 880
66 - Charges financières				76 - Produits financiers	465	80	545
67 - Charges exceptionnelles				77 - Produits imanciers 77 - Produits exceptionnels	3 630	300	3 930
68 - Dotation aux amortissements	15 070	1 835	16 905	78 - Reprises sur amts et provisions	3 030	300	3 330
TOTAL	600 210	266 510	866 720	10 - Mehrises sur dilits et hiovisions	622 005	256 575	878 580
	000 210			DECLII TAT DETICITAIDE		230 3/5	010 080
RESULTAT EXEDENTAIRE  Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation		-9 935	11 860	RESULTAT DEFICITAIRE	21 795		

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RIS (1,50 %) Comptes 63 64 remplacement Mme Boukezzoula M. Cluze Didier Mme Menges Amélie Mme Pince Christine Compte 70 1% d'augmentation

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

Compte 74 - POLE EMPLOI perte de l'aide " Emplois Francs" - 5000 €

#### FOCUS SUR L'EVOLUTION FINANCIERE DU NOUVEAU PROJET ACF

#### FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE ACF

#### BUDGET PREVISIONNEL ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES	CHARGES	ACF
60	Achats	6 045 €
61	Services extérieurs	1 870 €
62	Autres services extérieurs	5 460 €
63	Impôts et taxes	1 625 €
64	Frais de personnel	34 550 €
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	585€
69	Impôt sur les bénéfices	
	SOUS-TOTAL	50 135€
86	Contributions	785€
	TOTAL CHARGES	50 920 €

COMPTES	PRODUITS	ACF
70	Vente de produits finis prestataires	25 765 €
74	Subventions d'exploitation	24 200 €
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	30 €
77	Produits exceptionnels	140 €
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
	SOUS-TOTAL	50 135 €
87	Contrepartie des contributions	785€
	TOTAL PRODUITS	50 920 €

#### CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

#### PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci dessous , le total des comptes détaillés doit correspondre au total du compte racine.

COMPTES		INTITULES COMPTES	ACF
	62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
62		Autres services extérieurs	
	63AA7	Impôts et taxes du référent familles	1 375 €
	63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	250 €
	63 B7	Autres impôts et taxesACF	
63		Impôts et taxes	
	64A7	familles (6411+6412+6413+6414+645+647+648	28 595 €
	64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	5 955 €
64		Frais de personnel	
	862	Mise à disposition du référent familles	
86		Contributions	

*	Concer	nar	t	le	1	réféi	е	nt-i	familles,

<sup>-</sup> le compte 62A7 est à utiliser uniquement s'il s'agit d'un personnel détaché et facturé, pour y inscrire le coût de sa facturation (charges de personnels/impôts et taxes)

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	23 680 €
70642	Partic°usagers non déductibles PS	2 085 €
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	11 100 €
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	3 500 €
744	Subvention de la COMMUNE	6 600 €
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	3 000 €
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

<sup>&#</sup>x27;- le compte 862 est à utiliser si le référent est mis à disposition par un tiers.

# FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE ACF

#### BUDGET PREVISIONNEL ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES	CHARGES	ACF
60	Achats	6 105,00
61	Services extérieurs	1 890,00
62	Autres services extérieurs	5515,00
63	Impôts et taxes	1 660,00
64	Frais de personnel	35 235,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	590,00
69	Impôt sur les bénéfices	
	SOUS-TOTAL	50 995,00
86	Contributions	840,00
	TOTAL CHARGES	51 835,00
		1 320,00

COMPTES	PRODUITS	ACF
70	Vente de produits finis prestataires	26 140,00
74	Subventions d'exploitation	23315,00
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	35,00
77	Produits exceptionnels	185,00
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
	SOUS-TOTAL	49 675,00
87	Contrepartie des contributions	840,00
	TOTAL PRODUITS	50 515,00

#### CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci dessous , le total des comptes détaillés doit correspondre au total du compte racine.

СО	MPTES	INTITULES COMPTES	ACF
	62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
62		Autres services extérieurs	
	63AA7	Impôts et taxes <b>du référent familles</b>	1405,00
	63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	255,00
	63 B7	Autres impôts et taxesACF	
63		Impôts et taxes	
	64A7	Frais de personnei <b>du referent</b> <b>familles</b> (6411+6412+6413+6414+645+647+648	29090,00
	64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	6145,00
64		Frais de personnel	
	862	Mise à disposition du référent familles	
86		Contributions	

\* Concernant le référent-familles,

- le compte 62A7 est à utiliser uniquement s'il s'agit d'un personnel détaché et facturé, pour y inscrire le coût de sa facturation (charges de personnels/impôts et taxes)

'- le compte 862 est à utiliser si le référent est mis à disposition par un tiers.

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RIS (1,50 %)

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	24035,00
70642	Partic°usagers non déductibles PS	2 105 €
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	10 215,00
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	3 500 €
744	Subvention de la COMMUNE	6 600 €
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	3 000 €
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

Compte 70 1% d'augmentation

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

#### BUDGET PREVISIONNEL ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTES	CHARGES	ACF
60	Achats	6 165,00
61	Services extérieurs	1 910,00
62	Autres services extérieurs	5570,00
63	Impôts et taxes	1 695,00
64	Frais de personnel	35 910,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	595,00
69	Impôt sur les bénéfices	
	SOUS-TOTAL	51 845,00
86	Contributions	840,00
	TOTAL CHARGES	52 685,00
		1 790,00

COMPTES	PRODUITS	ACF
70	Vente de produits finis prestataires	26 520,00
74	Subventions d'exploitation	23315,00
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	35,00
77	Produits exceptionnels	185,00
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
	SOUS-TOTAL	50 055,00
87	Contrepartie des contributions	840,00
	TOTAL PRODUITS	50 895,00

#### CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

#### PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci dessous , le total des comptes détaillés doit correspondre au total du compte racine.

СО	MPTES	INTITULES COMPTES	ACF
	62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
62		Autres services extérieurs	
	63AA7	Impôts et taxes du référent familles	1435,00
	63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	260,00
	63 B7	Autres impôts et taxesACF	
63		Impôts et taxes	
	64A7	familles (6411+6412+6413+6414+645+647+648	29585,00
	64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	6325,00
64		Frais de personnel	
	862	Mise à disposition du référent familles	
86		Contributions	

\* Concernant le référent-familles,

- le compte 62A7 est à utiliser **uniquement s'il s'agit d'un personnel détaché et facturé**, pour y inscrire le coût de sa facturation (charges de personnels/impôts et taxes)

'- le compte 862 est à utiliser si le référent est mis à disposition par un tiers.

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RIS (1,50 % )

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	24395,00
70642	Partic°usagers non déductibles PS	2 125 €
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	10 215,00
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	3 500 €
744	Subvention de la COMMUNE	6 600 €
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	3 000 €
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

Compte 70 1% d'augmentation

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

#### BUDGET PREVISIONNEL ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTES	CHARGES	ACF
60	Achats	6 225,00
61	Services extérieurs	1 930,00
62	Autres services extérieurs	5625,00
63	Impôts et taxes	1 720,00
64	Frais de personnel	36 360,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	600,00
69	Impôt sur les bénéfices	
	SOUS-TOTAL	52 460,00
86	Contributions	840,00
	TOTAL CHARGES	53 300,00
		2 020,00

COMPTES	PRODUITS	ACF
70	Vente de produits finis prestataires	26 905,00
74	Subventions d'exploitation	23315,00
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	35,00
77	Produits exceptionnels	185,00
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
	SOUS-TOTAL	50 440,00
87	Contrepartie des contributions	840,00
	TOTAL PRODUITS	51 280,00

# CHARGES : Détail des comptes racines utiles à la CAF

PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

Attention dans les tableaux ci dessous , le total des comptes détaillés doit correspondre au total du compte racine.

СО	MPTES	INTITULES COMPTES	ACF
	62A7	Autres services extérieurs référent familles*	
62		Autres services extérieurs	
	63AA7	Impôts et taxes du référent familles	1465,00
	63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF	255,00
	63 B7	Autres impôts et taxesACF	
63		Impôts et taxes	
	64A7	familles (6411+6412+6413+6414+645+647+648	30085,00
	64B7	Autre Frais de personnel CS Anim Fam	6275,00
64		Frais de personnel	
	862	Mise à disposition du référent familles	
86		Contributions	

\* Concernant le référent-familles,

'- le compte 62A7 est à utiliser **uniquement s'il s'agit d'un personnel détaché et facturé**, pour y inscrire le coût de sa facturation (charges de personnels/impôts et taxes)

'- le compte 862 est à utiliser si le référent est mis à disposition par un tiers.

Comptes 60 61 62 68 1% d'augmentation

Comptes 63 64 augmentation valeur du point 0,50 % + RIS (1,50 %)
Comptes 63 64 remplacement Mme Menges Amélie M. Cluze Didier

COMPTES	INTITULES COMPTES	ACF
70623 ACF	Prestations reçues de la CAF	24760,00
70642	Partic°usagers non déductibles PS	2 145 €
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	10 215,00
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	3 500 €
744	Subvention de la COMMUNE	6 600 €
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	3 000 €
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748-2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

Compte 70 1% d'augmentation

Compte 74 - CAF PS 1,5% d'augmentation

#### 3.5.3 les ressources logistiques

Pour les locaux, voir page 15 &1.1.3

### L'importance d'un nouveau siège social

L'intérêt et le souci concernant cette question ont été partagés en Commission partenariale d'évaluation (CPE) les 07 juillet et 05 octobre 2022

#### Identification des problématiques liées à la fusion :

- 1/ Un nouveau siège social permettrait la cohésion de deux équipes jusque-là bien distinctes et différenciées par leur positionnement géographique. Il est question de pilotage et de management permettant d'établir une culture professionnelle commune dans un contexte où la fusion ne s'est pas faite naturellement.
- **2/** Avec la disparition de la raison sociale OGA, un nouveau siège social réunissant les deux équipes sur le micro-territoire de la Reine Jeanne, serait un signal fort pour ses Habitants et ses Associations dans le sens d'une volonté partenariale ayant cherché à rendre mieux adaptée à leurs besoins une seule structure par le biais de la fusion.
- **3/** Dans la cadre du PRIR, l'actuel siège social de l'OGA dit Maison des associations est amené à court terme (2023) à être en tout ou partie détruit. L'actuel siège de l'ASLC-centre social d'Orel (1 place de la Résistance) n'est pas calibré pour héberger les salariés de l'OGA en sus de ceux de l'ASLC.

# Pour leur soutien dans nos actions au quotidien



Association Sports
Loisirs Culture

# Remercie tous ses partenaires

Pour son accompagnement individualisé et collectif :



# Pour le partenariat financier et l'appui technique :













